

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple – un But – Une Foi

REGION DE ZIGUINCHOR

DEPARTEMENT DE BIGNONA

# **PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL (PDC) DE DIOULOLOU**

Version finale

**JUIN 2018**

## Table des Matières

<b>SIGLES, ACRONYMES ET ABREVIATIONS</b> .....	4
<b>(C) INTRODUCTION</b> .....	7
<b>I.APPROCHE METHODOLOGIQUE</b> .....	9
1.Atelier de lancement du processus.....	9
2.Pré – diagnostic.....	10
3.Atelier de Diagnostic.....	11
4.Atelier de restitution du Diagnostic.....	11
5.Les principales difficultés rencontrées dans la conduite du processus.....	11
<b>II.PRESENTATION DE LA COLLECTIVITE LOCALE</b> .....	12
2.1 Milieu physique.....	14
2.1.1 Relief et sols.....	14
2.1.2 Climat.....	14
2.1.3 Végétation et faune.....	14
2.1.4 Les Ressources en eau.....	14
2.2 Milieu humain.....	16
2.2.2 Mouvement de la population.....	16
2.3 Organisation spatiale.....	17
<b>III. BILAN DIAGNOSTIC</b> .....	19
3.1.1. Secteurs productifs.....	19
3.1.1.1. Agriculture.....	19
3.1.1.2. Elevage.....	22
3.1.1.3 Agroforesterie.....	24
3.1.1.4 Pêche.....	25
3.1.1.5 Artisanat.....	27
3.1.1.7 Industries.....	29
3.1.1.8. Mines.....	30
3.1.2. Secteurs d'Appui à la Production.....	31
3.1.2.1. Commerce.....	31
3.1.2.2 Transports.....	32
3.1.2.3 Communications et Télécommunications.....	34
3.1.2.4 Energie.....	34
3.1.2.5. Institutions financières.....	35
3.1.3. Secteurs Sociaux de Base.....	36
3.1.3.1 Education / Formation.....	36
3.1.3.2 Santé et Action Sociale.....	38
3.1.3.3 Jeunesse, Sports, Culture et Loisirs.....	39
3.1.3.5 Assainissement.....	42
3.1.3.6 Urbanisation, Habitat et Cadre de Vie.....	43
3.2. Coopération Décentralisée.....	45
3.3. Paix et cohésion sociale.....	45
3.4. Dynamique organisationnelle.....	46
3.4.1 Les groupements de promotion féminine (GPF).....	46
3.4.2 Les Groupements d'Intérêt Economique (GIE).....	47
3.4.3. Les associations religieuses.....	48
3.4.4 Les Associations Sportives et Culturelles (ASC).....	49
3.4.5 Autres associations de développement communautaire.....	50
3.5. Gouvernance Locale.....	53
3.5.1 Diagnostic institutionnel du Conseil Municipal.....	53
<b>IV- PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT</b> .....	54
4.1. Vision de Développement de la Commune de Diouloulou.....	54
4.2. Objectif global et Orientations stratégiques de Développement de la Commune de Diouloulou.....	54
4.2.1. LE PLAN D'ACTION PRIORITAIRES (PAP) 2018-2023.....	56
4.2.2. LE PLAN D'INVESTISSEMENT TRIENNAL 2018 - 2020.....	77
4.2.3. LE PLAN ANNUEL D'INVESTISSEMENT 2018.....	84
4.3. Stratégie de mise en œuvre du PDC.....	87
4.3.1. Principes directeurs de la mise en œuvre.....	87
4.3.2. Dispositif institutionnel de pilotage.....	88
4.3.2.1. Arrangements institutionnels de mise en œuvre.....	88
4.3.2.2. Rôles et responsabilités des acteurs.....	89
4.3.3. Instruments de mise en œuvre.....	90
4.3.3.1. Le Plan Annuel d'Investissement.....	90
4.3.3.2. Le cadre de Suivi Évaluation.....	90
4.3.3.3. Le cadre de mesure des rendements du PDC.....	90
4.3.3.4. La méthode de gestion de l'information.....	90
4.3.3.5. Le Rapport de performance de la mise en œuvre du PDC.....	91
4.3.3.6. Les instruments sectoriels de mise en œuvre.....	91
4.3.4. Le Financement du PDC.....	91
4.3.4.1. Évaluation des coûts.....	91
4.3.4.2. Les Sources de financement.....	91



## ▪ SIGLES, ACRONYMES ET ABREVIATIONS

**AGP** : Association des Groupement des Pêcheurs  
**AJAC** : Association des Jeunes Agriculteurs de Casamance  
**AMA**: Agence des Musulmans d'Afrique  
**ANCAR**: Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural  
**ANEJ** : Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes  
**ANRAC** : Agence Nationale pour la Reconstruction de la Casamance  
**APE** : Association des Parents d'Élèves  
**APROSEN**: Agence pour la Propreté du Sénégal  
**ARD** : Agence Régionale de Développement  
**ARSD** : Agence Régionale de la Statistique et de la Démographie  
**ART GOLD** : Programme d'Appui aux Réseaux Territoriaux et thématiques pour une Gouvernance Locale de Développement  
**ASC** : Association Sportive et Culturelle  
**ASER** : Agence Sénégalaise d'Électrification Rurale  
**BCEAO** : Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest  
**BHS** : Banque de l'Habitat du Sénégal  
**CADL** : Centre d'Appui au Développement Local  
**CAPE** : Cellule d'Appui à la Promotion des Jeunes  
**CBAO** : Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest  
**CCA** : Centre Conseil pour Adolescent  
**CDEPS** : Centre Départemental d'Éducation Populaire et Sportive  
**CEDEAO** : Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest  
**CEM** : Collège d'Enseignement Moyen  
**CFA** : Communauté Financière d'Afrique  
**CL** : Collectivités Locales  
**CLCOP** : Comité Local de Concertation des Organisations de Producteurs  
**CNAMS** : Centre National d'Action Antimines  
**CNCAS** : Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal  
**CPR** : Centre Régional de Planification  
**CR** : Communauté Rurale  
**CRZ** : Conseil Régional de Ziguinchor  
**CTP** : Comité Technique de Pilotage  
**CTR** : Comité Technique Restreint  
**DERBAC** : Développement Rural en Basse Casamance  
**DIPE** : Développement Intégré de la Petite Enfance  
**DIREL** : Direction de l'Élevage  
**DLD** : Document des Lignes Directrices  
**DRDR** : Direction Régionale du Développement Rural  
**EFI** : École de Formation des Instituteurs  
**ENDA** : Environnement et Développement en Afrique  
**FAFS**: Fédération des Associations Féminines du Sénégal  
**FNPJ** : Fonds National pour la Promotion de la Jeunesse  
**GIC** : Groupement d'Intérêt Communautaire  
**GIE** : Groupement d'Intérêt Économique  
**GOANA** : Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance  
**GTD** : Groupe de Travail Départemental  
**GTR** : Groupe de Travail Régional

**HI:** Handicap International  
**IA :** Inspection d'Académie  
**IDEN :** Inspection Départementale de l'Éducation Nationale  
**IDSV :** Inspection Départementale des Services Vétérinaires  
**IEC :** Information Éducation Communication  
**IREF :** Inspection régionale des Eaux et Forêts  
**IRPA :** Inspection Régionale de la Protection Animale  
**LD:** Lignes Directrices  
**MFDC :** Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance  
**MUPROEL :** Mutuelle des Professionnels de l'Élevage  
**MUPROP :** Mutuelle des Professionnels de la Pêche  
**N.D :** Non Disponible  
**OCB:** Organisation Communautaire de Base  
**ONG :** Organisation Non Gouvernementale  
**PADERCA:** Projet d'Appui au Développement Rural en Casamance  
**PAM:** Programme Alimentaire Mondial  
**PDMAS:** Programme de Développement des Marchés Agricoles du Sénégal  
**PDU :** Plan Directeur d'Urbanisme  
**PEPAM/USAID:** Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire appuyé par l'Agence Américaine pour le Développement International  
**PIADESPC :** Programme Intégré d'Appui au Développement Économique et Social  
**PIC :** Plan Investissement Communal  
**PLAN REVA :** Plan Retour Vers l'Agriculture  
**PLD :** Plan Local de Développement  
**PME :** Petite et Moyenne Entreprise  
**PMI :** Petite et Moyenne Industrie  
**PMIA:** Projet de Modernisation et d'Intensification Agricole  
**PNDL:** Programme National de Développement Local  
**PRDI :** Plan Régional de Développement Intégré  
**PROCAS :** Programme Casamance  
**PROGES :** Projet de Gestion des Eaux du Sud  
**PTF:** Partenaires Techniques et Financiers  
**SDE :** Sénégalaise des Eaux  
**SENELEC :** Sénégalaise de l'Électricité  
**SGBS :** Société Générale de Banques au Sénégal  
**SIL:** Société Internationale de Linguistique  
**SODIZI :** Société de Domaine Industriel de Ziguinchor  
**SONACOS :** Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal  
**SONATEL :** Société Nationale des Télécommunications  
**SONES :** Société Nationale des Eaux du Sénégal  
**SRP :** Service Régional de la Planification  
**SRPS :** Service Régional de la Prévision et de la Statistique  
**STD :** Services Techniques Déconcentrés  
**TBS :** Taux Brut de Scolarisation  
**UNESCO:** Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture  
**UNICEF:** Fonds des Nations Unies pour l'Enfance  
**USAID :** Agence des Etats-Unis pour le Développement International

## ▪ INTRODUCTION

Dès son accession à la souveraineté internationale, le Sénégal a opté pour une politique de décentralisation prudente, progressive et irréversible. Cette option s'est confirmée au cours des différentes phases qui ont marqué cette politique.

En effet, la décentralisation s'affirme déjà dès le début de l'indépendance en 1960, le nombre de Communes passe progressivement à 37 puis à 48, tandis que les Communes à statut spécial (les « communes mixtes ») disparaissent. Par ailleurs, la loi 72-25 du 25-04-1972 institue les « Communautés Rurales » (CR) dans le but de rapprocher d'avantage l'Administration des citoyens et de créer de véritables centres de développement. Leur administration est cependant confiée aux Sous-préfets. Enfin, une Communauté Urbaine (CU) de Dakar est créée en 1983 et sera dissoute en 2001. La décentralisation se poursuit avec des réformes successives jusqu'au tournant décisif de 1996, marqué par la création de 12 nouvelles Communes et, surtout, par l'adoption de plusieurs textes importants, dont la loi 96-06 du 22 mars 1996 portant Code des Collectivités Locales et la loi 96-07 du 22 mars 1996 relative au transfert de compétences aux Collectivités Locales. La Constitution de 2001 consacre les avancées de 1996 en renforçant leur base constitutionnelle. Elle stipule notamment (titre XI, art. 102) que les Collectivités Locales « constituent le cadre institutionnel de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques », « qu'elles s'administrent librement par des assemblées élues » et que « leur organisation, leur composition, leur fonctionnement sont déterminés par la loi ».

Cependant, malgré les progrès et acquis enregistrés, beaucoup de faiblesses et de contraintes pèsent encore sur la mise en œuvre de la politique de décentralisation, celle-ci se heurtant en effet à beaucoup de limites.

Le contexte et la faiblesse des politiques et stratégies de développement appliquées jusque-là, nécessitent, en conséquence, d'initier des alternatives susceptibles de corriger les déficiences et de produire simultanément des progrès significatifs à l'échelle nationale et un développement local harmonieux. Dans cette perspective, l'option est prise de construire, dans le cadre d'un dialogue consensuel et prospectif, le renouveau de la modernisation de l'État, à travers une décentralisation cohérente dans ses principes, et performante dans sa mise en œuvre. Ainsi, le Gouvernement envisage-t-il la refondation majeure de l'action territoriale de l'État, à travers le projet de réforme de la décentralisation. L'objectif général, visé par cette réforme, intitulée « l'Acte III de la Décentralisation », est « d'organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable ». Cette réforme plonge ses racines dans une véritable politique d'aménagement du territoire et oriente la concrétisation des aspirations et des espoirs des acteurs territoriaux, en vue de bâtir un projet de territoire. Elle offre l'espace adéquat pour construire les bases de la territorialisation des politiques publiques.

L'actuelle Plan Sénégal Émergent met en évidence la volonté de la Commune de dérouler un plan d'actions lui permettant d'apporter sa contribution à l'atteinte des objectifs du PSE.

❑ **Quelques étapes majeures de la Décentralisation au Sénégal.**

<b>1972</b>	<b>Loi 72-02 du 1<sup>er</sup> février 1972 relative à l'organisation de l'administration territoriale.</b> Loi 72-59 du 12 juin 1972 instituant une taxe rurale
<b>1988</b>	Arrêté 12248 du 15 octobre fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du Fonds d'équipement des collectivités locales, un compte d'affectation spéciale
<b>1996</b>	Loi 96-06 du 22 mars portant Code des collectivités locales. Loi 96-07 du 22 mars portant transfert de compétences aux régions, aux communes et aux communautés rurales.
<b>2002</b>	Loi 2002-02 du 15 février instituant pour la Région les fonctions d'impulsion, de programmation et de coordination du développement local modifiant ainsi la loi 72-02 du 1 <sup>er</sup> février 1972 relative à l'organisation de l'administration territoriale.
<b>2008</b>	Loi 2008-14 du 18 mars modifiant la loi 72-02 du 1 <sup>er</sup> février 1972 portant Organisation de l'Administration territoriale (création de trois nouvelles régions).
<b>2013</b>	Loi n° 2013-10 du 28 décembre portant Code Général des Collectivités Locales modifiant la loi 72-02 du 1 <sup>er</sup> février 1972 portant Organisation de l'Administration territoriale (suppression de la communauté rurale et communalisation intégrale)

## ▪ APPROCHE METHODOLOGIQUE

La Commune de Diouloulou, sur financement du PNLD et à travers l'Agence Régionale de Développement de Ziguinchor, a entrepris l'élaboration de son Plan de Développement communal en adoptant une démarche participative qui repose sur les principes suivants :

- ❖ une réelle maîtrise locale : il est désormais clair que pour la conception et la mise en œuvre d'un programme local de développement, la maîtrise d'ouvrage doit être assurée par les populations concernées ;
- ❖ la responsabilité : elle doit être déterminée pour chaque intervenant. Ce principe renforce la transparence et la bonne gestion du processus ;
- ❖ la concertation afin que tous les acteurs soient associés à l'analyse des problèmes, à la définition des priorités, à la détermination des modalités d'exécution ;
- ❖ la représentation de toutes les catégories sociales de la population notamment des minorités et le genre, pour l'équité de l'exercice ;
- ❖ la promotion des capacités locales, dans le cadre de l'animation spatiale pour rendre les populations locales aptes à identifier les contraintes, à mettre en œuvre des solutions dimensionnées à leurs capacités. De même, les animateurs relais issus du milieu et ayant un itinéraire adéquat avec un encrage social avéré, sont mieux indiqués pour la production des données et l'interprétation des réalités socio – économiques de leur environnement.

A partir des principes ci-dessus résumés la démarche méthodologique a nécessité les étapes suivantes :

### 1. Atelier de lancement du processus

Le processus d'élaboration du PDC a officiellement démarré par un atelier de lancement tenu le 14 Avril 2017 à la Mairie de Diouloulou sous la présidence du Maire et avec la participation des représentants des différents acteurs de la Commune.

Cette activité a consisté à informer les populations, les services techniques et les partenaires à la base, sur les objectifs, l'approche et les enjeux de la planification. Elle fut par ailleurs l'occasion de présenter une note d'orientation, méthodologique du processus d'élaboration du PDC. Cette rencontre de lancement a été un moment riche en échanges entre les acteurs locaux, les services techniques, les représentants de l'ARD et l'équipe de facilitateurs du processus.

## **2. Pré – diagnostic**

C'est une étape de collecte de données secondaires sur la Commune. Le pré – diagnostic a permis aux facilitateurs de mieux connaître la Commune à travers la revue documentaire et de mieux définir les objectifs de sa mission, avant de démarrer le travail de diagnostic participatif en atelier.

- **La nature des informations collectées**

Les informations collectées portent sur la situation socio-économique et environnementale de la Commune de Diouloulou. Ainsi, cette étape a permis de réactualiser les données dans le but d'établir un profil socio-économique et environnemental de la Commune.

- **Les sources d'informations**

Les sources d'information consultées sont variées. Elles sont constituées entre autres de l'ancien plan local de développement et des plans sectoriels, ainsi que du Schéma Départemental d'Aménagement et de Développement Territorial de Bignona. En plus de ces documents de planification, d'autres documents ont été recueillis. Il s'agit de différents rapports des services déconcentrés de l'État (Service de la statistique, IDEN de Bignona, Région Médicale, Service des Pêches etc.) et les structures d'appui au développement.

Ces données ont été complétées par des enquêtes de terrain qui ont servi à l'établissement de la situation de référence de la Commune.

### **Choix et formation des animateurs**

Après le lancement du processus, un choix d'animateurs relais a été opéré sur les quatre (4) zones de la Commune avec l'aide des autorités municipales. Dès lors, une mise à niveau de ces derniers sur les techniques d'animation selon une approche participative s'imposait. Ainsi, un atelier d'échanges d'une journée a été organisé à Diouloulou pour ces animateurs relais de la Commune. L'objectif étant d'arriver à une compréhension commune de la méthodologie adoptée et des outils de diagnostic et de planification proposés.

Cet atelier a permis aux participants de partager sur :

- ✓ Les techniques d'animation ;
- ✓ Les outils d'animation ;
- ✓ les attitudes et comportements de l'animateur, entre autres.

L'atelier visait aussi à doter la Commune de ressources humaines locales capables de faciliter la mobilisation et l'animation locale tout au long du processus.

## **3. Atelier de Diagnostic**

Participatif car réunissant toutes les composantes de la population communale (jeunes, femmes, adultes, délégués de quartier, conseillers et agents municipaux, représentants d'organisations paysannes, représentantes de GPF, chefs religieux, enseignants, personnels de santé etc.), il s'agissait à cette étape de partager d'abord les résultats du pré – diagnostic établi à travers la revue documentaire et les enquêtes menées par les animateurs relais. Ainsi, la synthèse des informations

recueillies a été amendée et validée. Le zonage de la Commune a également été validé à cette occasion avec les données recueillies sur le terrain par les animateurs. Simultanément, des contributions pertinentes des participants ont été évoquées et seront prises en compte dans ce diagnostic. Ainsi, cette étape a permis aux populations d'identifier les principales contraintes au développement de la Commune de Diouloulou ainsi que les potentialités et solutions envisageables. De même, elle a aidé à l'établissement par la population elle-même d'un cadre d'analyse sociale et économique de la Commune.

#### **4. Atelier de restitution du Diagnostic**

Cette étape s'est déroulée le 23 octobre 2017 à l'Hôtel de Ville de la commune. Elle a regroupé trente-quatre (34) participants membres de la CPE, des STD, de l'ARD de Ziguinchor et du Comité technique régional mis en place à cet effet pour suivre et superviser le processus d'élaboration du PDC.

Cette étape a permis :

- de restituer le bilan diagnostic de la commune de Diouloulou, et ceci dans tous les secteurs ;
- de recueillir les observations, commentaires et contributions des acteurs locaux sur le bilan établi au niveau de l'ensemble des secteurs de développement économique et social de la commune ; et
- d'intégrer ces observations dans le rapport diagnostic final.

#### **5. Les principales difficultés rencontrées dans la conduite du processus**

Les moyens financiers limités dont nous disposons font que nous ne pouvons prétendre avoir cerné l'ensemble des aspects liés à la problématique de développement socio-économique de la Commune, mais les orientations méthodologiques adoptées nous permettent de dresser ici un profil suffisamment complet, qui reflète largement la cartographie de la Commune.

En effet, l'abondance des écrits sur la Commune de Diouloulou n'occulte point les difficultés relatives à :

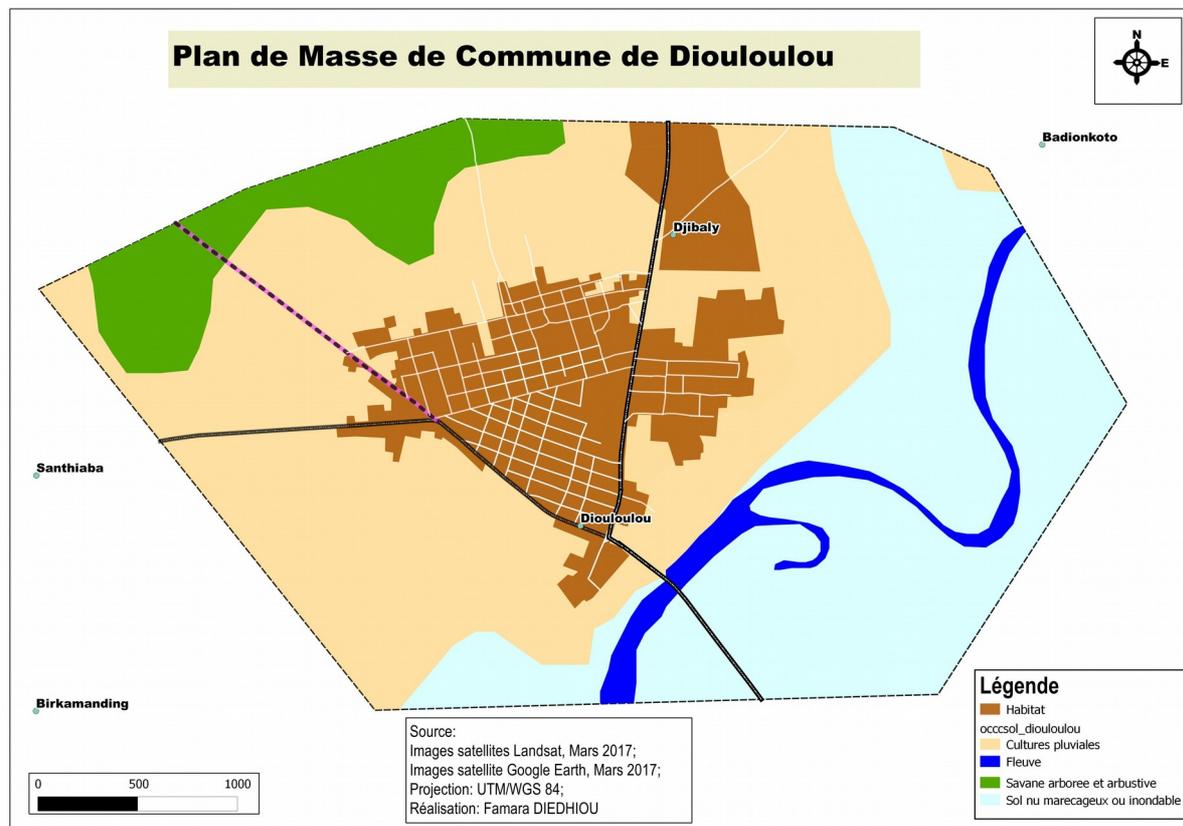
- ✓ La dispersion des sources d'informations ;
- ✓ La mise à jour nécessaire de certaines données ;
- ✓ Le manque de centre de documentation communal ;
- ✓ L'insuffisance, voir le manque de certaines données statistiques spécifiques à la Commune, etc.

#### **▪ PRESENTATION DE LA COLLECTIVITE LOCALE**

Erigée par le décret n° 2008-748 du 10 juillet 2008, la Commune de Diouloulou est située dans la partie Nord-Ouest du Département de Bignona, région de Ziguinchor. Elle est ceinturée par la Commune de Kataba 1 et est limitée ainsi, au Nord par le village de Koba Séléty, au Sud par le village

de Kataba1, à l'Est par le village de Bani Israël et à l'Ouest par le village de Koubanack. La Commune couvre une superficie totale de 52,8 km<sup>2</sup>. Elle s'étire sur une longueur de 11,9 km du Nord au Sud et 8,8 km d'Est en Ouest.

Sa position sur l'embranchement de la route nationale 5 et de la départementale 205 fait de la Commune de Diouloulou une ville carrefour vers Bignona, Kafountine et la Gambie.



### Carte 1 : Commune de Diouloulou

Situé au bord d'un cours d'eau qui porte le même nom, l'ex village de Diouloulou a été créé dans la 2ème moitié du 19ème siècle. Seul le village de Djibaly, plus ancien, figure dans la plupart des archives. L'administration coloniale s'était au début installée à Djibaly qui polarisait à l'époque toutes les activités économiques et administratives de la zone. Mais très vite elle comprit les limites de Djibaly, liées surtout à son éloignement du marigot, et c'est ainsi que fut prise la décision d'installer le Poste militaire (à l'époque une garde républicaine) sur le site de Diouloulou en 1893 soit un an avant l'installation du poste de Bignona (1894).

Avec la création de l'Afrique Occidentale Française et pour organiser l'exploitation des colonies au profit de la métropole, les maisons de commerce vont s'installer à Diouloulou : Morel et Prom, CFAO, Vézia etc.

En 1917, un conflit entre l'armée coloniale et les populations locales a conduit celles-ci à abandonner les villages de Sitimba et de Djibaly.

Le rôle économique et culturel important que jouait Diouloulou dans le grand Fogny avait progressivement attiré beaucoup de populations venant surtout du Blouf (arrondissement de Tendouck). Cela avait entraîné la création de nouveaux villages autour de Diouloulou. C'est le cas de Djibaly occupé de nouveau par des populations venues de Dianki vers 1940, de Badioncoto autour des années 50, de Missirah vers 1945, Bambadinka et Brikamanding de création plus récente.

Tous ces villages font partie du périmètre de la nouvelle Commune et ont changé de statut pour devenir des quartiers donnant ainsi à Diouloulou ses neuf quartiers.

## **2.1 Milieu physique**

### **2.1.1 Relief et sols**

Le relief est plat dans son ensemble et présente une légère pente du Nord vers le Sud. Le long du marigot de Diouloulou, le niveau est sensiblement celui de la mer. Au niveau des vallées, les sols observés sont de type hydromorphe à Gley destinés à la riziculture et au maraîchage. Les sols ferrugineux tropicaux et les sols ferrallitiques sableux sont propices à l'agriculture pluviale et au développement des cultures sèches.

Le territoire communal est réparti comme suit :

- Les bolongs, mangroves et îlots : 14,14 km<sup>2</sup>,
- Les forêts classées : 15,34 km<sup>2</sup>,
- Les terres cultivables et espaces occupés par l'habitat : 23,32 m<sup>2</sup>.

### **2.1.2 Climat**

Le climat de la Commune de Diouloulou est de type soudano – guinéen, caractérisé par une longue saison sèche, de Novembre à Mai et une courte saison pluvieuse, de Juin à Octobre. La pluviométrie varie entre 650 et 1500 mm avec 45 à 85 jours de pluies.

### **2.1.3 Végétation et faune**

La végétation est dense et diversifiée par endroits et clairsemée dans d'autres. Elle est constituée de forêts claires, de savane arborée, de palmeraie et de mangrove.

Les forêts classées de Diouloulou et du Narang occupent respectivement 11,48 et 3,8km<sup>2</sup> dans le territoire de la Commune.

### **2.1.4 Les Ressources en eau**

Les ressources en eaux sont de deux types: les eaux de surface et les eaux souterraines.

#### **🚰 Les eaux de surface:**

Le réseau hydrographique est constitué principalement du marigot de Diouloulou situé globalement au sud-est de la commune. Par ailleurs, de nombreuses étendues d'eau temporaires sont identifiées dans l'espace communal durant l'hivernage.

### **Les eaux souterraines:**

Les eaux souterraines sont stockées dans trois niveaux d'aquifères:

- ✓ La nappe phréatique qui affleure dans certaines parties de la collectivité. Le niveau de cette nappe varie entre 10 et 18 mètres suivant l'endroit où l'on se situe. L'eau est accessible à différents niveaux : bas-fonds : (0 à 1 m), versants : (1 à 15 m), plateaux: (15 à 20 m). Cette nappe joue un rôle important dans le maintien et le développement de la végétation.
- ✓ La nappe semi profonde,
- ✓ La nappe profonde.

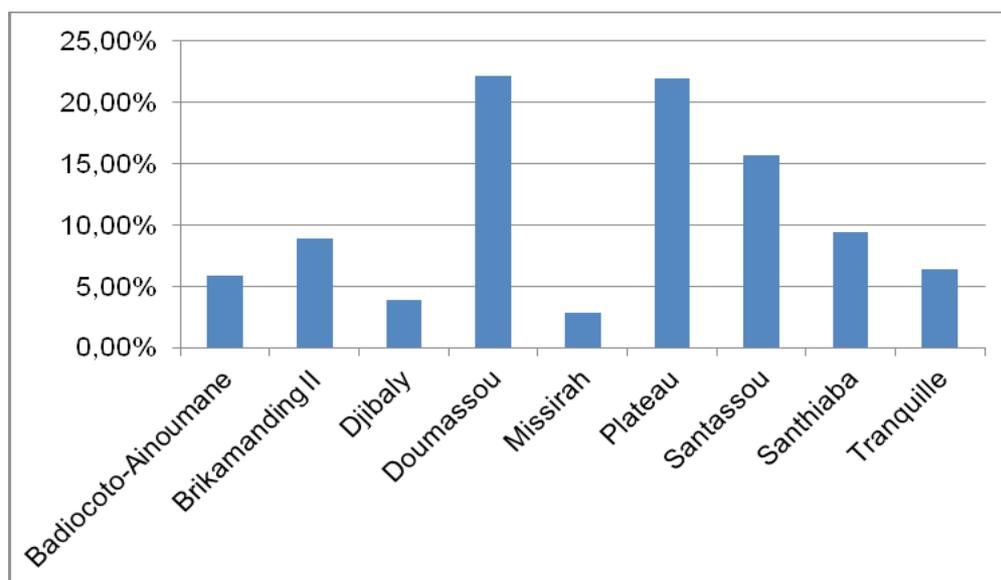
#### 2.1.5 Synthèse des potentialités et contraintes naturelles

Potentialités	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Présence de réseau hydrographique;</b></li><li>• <b>Abondance de produits halieutiques (poissons, huitres, crustacés, coquillage);</b></li><li>• <b>Productions fruitières (agrumes et mangues);</b></li><li>• <b>Forme aquatique diversifiée;</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Forte salinisation;</li><li>• Instabilité des nappes phréatiques;</li><li>• Sols saumâtres;</li><li>• Avancée de la langue salée;</li><li>• Forte dégradation de la mangrove;</li><li>• Exploitation irrationnelle et incontrôlée du bois;</li><li>• Régression de la faune et flore aquatiques et continentales</li><li>• Rétrécissement des zones humides</li><li>• Non-respect de la réglementation en matière de pêche</li></ul>

## 2.2 Milieu humain

Le dernier recensement de la population de la Commune de Diouloulou effectué par l'ANSD en 2013 donne une population de 5920 habitants dont 3055 hommes et 2865 femmes, répartis dans les neuf (9) quartiers. Trois quartiers seulement (Doumassou, Plateau et Santassou) abritent environ 60% de la population de la Commune.

**Figure1 : Répartition de la population par quartier**



Cette population est à majorité Diola (46,49% de la population totale) ; viennent ensuite les mandingues (18,72%), les peulhs (14,73%) et les manjacques (6,91%). Les minorités balantes, wolofs, bainouncks, mancagnes et sérères ne représentent que 13,15%.

Au plan religieux, ces populations sont musulmanes à 85%, les 15% restants sont constitués globalement de chrétiens et d'animistes.

### 2.2.2 Mouvement de la population

Du fait de sa position géostratégique (ville carrefour et frontalière avec la Gambie) et de la variété des produits agricoles et fruitiers, la Commune de Diouloulou est une plaque tournante du développement local dans le Département de Bignona et constitue un porte d'entrée d'un important flux entre la Gambie et le reste du Sénégal, et le Sud y compris la Guinée Bissau.

Les formes de mouvements enregistrés dans la Commune sont :

- Un exode rural des jeunes vers les localités environnantes (Kafountine et Abéné), favorisé par les activités touristiques et la pêche dans ces zones;
- Une migration vers les centres urbains que constituent Ziguinchor et Bignona (pour des raisons d'emplois et de formations) et vers d'autres régions du pays, particulièrement vers Dakar pour

- toujours des raisons de formations et d'emplois), d'où un manque de main d'œuvre et l'inexploitation optimale du potentiel économique local (surtout agricole de manière générale);
- Une migration vers la sous-région surtout en Gambie et vers d'autres continents à la recherche d'un mieux être.

### **2.3 Organisation spatiale**

La Commune de Diouloulou compte neuf (9) quartiers pour une population estimée en 2013 à 5920 hbts, que sont Badioncoto-Koba Ainoumane, Brikamanding II, Djibaly, Doumassou, Missirah, Plateau, Santassou, Santhiaba et Tranquille.

#### **✚ Badioncoto-Koba Ainoumane**

Il est situé à la périphérie Est de la Commune et est constitué par les anciens villages de Ainoumane et Badioncoto. Ce quartier est coupé du centre de la Commune par une zone inondable. Sa population est majoritairement composée de Diolas et de Manjacques.

#### **✚ Brikamanding II**

Le quartier de Brikamanding II occupe la partie Sud – Ouest de la Commune. Il compte une population dont la majorité est originaire de la zone Blouf (arrondissement de Tendouck). Brikamanding II est un quartier d'implantation récente. Les possibilités d'extension de ce quartier sont réduites par la zone marécageuse du marigot de Diouloulou dans la partie Sud et surtout par le village de Koubanack (Commune de Kataba I) à l'Ouest.

#### **✚ Djibaly**

Quartier le plus ancien de la Commune, Djibaly est situé au Centre Nord. C'est un petit quartier et il ne dispose d'aucune infrastructure communautaire.

#### **✚ Doumassou**

Doumassou fait partie des quartiers qui forment le centre ville de Diouloulou. Il abrite la plupart des infrastructures et services de la ville (centre de santé, école 1, église, mosquée, auberges, pharmacie, brigade de gendarmerie, marché, gare routière, Bureau de Poste, la case des tous petits etc.) Ce quartier est le plus peuplé de la Commune. Il est à proximité du marigot de Diouloulou qui limite ses possibilités d'extension vers le Sud. Du fait de sa situation de quartier bas, Doumassou enregistre régulièrement des problèmes liés à la stagnation des eaux de pluies et au ravinement.

#### **✚ Missirah**

Localisé à l'extrémité Nord de la Commune, le quartier de Missirah se situe à la lisière des forêts classées de Diouloulou et du Narang. La seule infrastructure communautaire qui y existe est une école élémentaire dont les salles de classe sont construites par les populations.

#### **✚ Plateau**

Le quartier de Plateau est le 2<sup>ème</sup> foyer de peuplement de la Commune. Il est situé au centre de la Commune et abrite certaines infrastructures communautaires (école 2, lycée, forage etc.). Le quartier est implanté sur des terres hautes d'où son nom Plateau. Il est limité au Sud par Doumassou, à l'Est par Tranquille, à l'Ouest par Santassou et au Nord par Djibaly.

#### **Santassou**

Situé sur la route de Kafountine, Santassou est l'un des quartiers du centre de la Commune. On y retrouve une unité de transformation et de conditionnement de fruits reconnue dans la région pour son dynamisme et gérée par l'Association APAD.

#### **Santhiaba**

Santhiaba est situé dans la partie ouest de la Commune, ses possibilités d'extension sont limitées à l'Ouest par le village de Koubanack. Le quartier dispose d'une (01) école élémentaire, d'un (01) CEM et d'un (01) foyer des jeunes.

#### **Tranquille**

Tranquille occupe la partie Est du centre-ville. C'est un quartier bas limité au Sud par la zone marécageuse du marigot. Il compte une forte présence de balantes et de mancagnes. Le quartier abrite le terrain multifonctionnel, la radio communautaire, le foyer des jeunes, le CADL et la centrale électrique.

Cependant, pour les besoins d'une politique locale qui prend compte des besoins de développement de l'ensemble des quartiers, la Commune est organisée en 4 Zones, à partir de critères socio-économiques et environnementaux reconnus comme cohérents par les différentes composantes de la population et, réparties comme suit :

CRITÈRES DÉTERMINANTS	ZONE1	ZONE2	ZONE3	ZONE4
<b>Aspects physiques et environnementaux dominants</b>	<b>Doumassou, Santassou</b> Marigot, mangrove, rizière, établissement de commerce, gare routière, administration	<b>Santhiaba, Brikamanding 2</b> Marigot, mangrove, rizière, forêt, carrières,	<b>Missirah, Badioncoto</b> Marigot, mangrove, rizière, forêt classée, carrière NF	<b>Plateau, Djibaly, Tranquille</b> Marigot, forêt, rizière, mangrove
<b>Culture et confessions religieuses dominantes</b>	Culture Mandingue, Islam	Culture Diola, Islam	Culture diola, Islam	Culture Diola, Islam
<b>Activités économiques</b>	Commerce, tourisme, transport, riziculture, arboriculture (mangue,	Elevage (bovin, caprin, porcin),	Elevage (bovin, caprin, porcin),	Apiculture, élevage de petit ruminant,

<b>dominantes</b>	agrume, anacarde),	exploitation forestière (bois de chauffe, arboriculture (agrume, mangue, anacarde), activité de préservation d'espèces halieutiques, exploitation minière (gravillons et sable), culture de céréale (mil)	exploitation forestière (bois de chauffe, arboriculture (agrume, mangue, anacarde), activité de préservation d'espèces halieutiques, culture de céréale (mil)	riziculture, exploitation forestière (bois de chauffe, arboriculture (agrume, mangue, anacarde), culture de céréale (mil)
-------------------	--------------------	---	---	---

### III. BILAN DIAGNOSTIC

#### 3.1. ANALYSE PAR SECTEUR

##### 3.1.1. Secteurs productifs

###### 3.1.1.1. Agriculture

L'agriculture pratiquée dans la Commune de Diouloulou est de type extensif. Elle constitue la principale activité de la Commune et assure l'essentiel des produits de consommation. Elle est essentiellement pluviale et son déroulement coïncide avec la saison des pluies c'est-à-dire de Mai à Novembre.

Le système foncier reste toujours traditionnel ce qui fait qu'un groupe restreint (familles) exerce son monopole sur la gestion de la plupart des terres cultivables au détriment de la majorité de la population.

Le matériel agricole utilisé reste toujours rudimentaire et insuffisant, rendant pénibles toutes activités agricoles. L'engrais minéral est très peu utilisé, les tabous font que son épandage dans les vallées est presque partout déconseillé. Dans les autres terroirs de cultures il reste peu accessible du fait de sa cherté avec un encadrement technique souvent déficitaire.

Les spéculations agricoles sont pour les cultures céréalières le mil, le riz, le sorgho et le maïs, et pour les cultures de rente l'arachide et le niébé.

Les principales difficultés restent la divagation des animaux et l'avancée de la langue salée dans les vallées rizicoles qui réduisent les surfaces cultivables et les rendements. Tout de même, des efforts sont en train d'être faits avec les interventions, l'appui, l'encadrement de projets et programmes.

Sur le plan maraîcher, on note l'existence de plusieurs blocs (environ un dans chaque quartier). Ce sont les femmes qui s'adonnent en général à la production et à la commercialisation des produits maraîchers. Les principales spéculations sont constituées de tomates, carottes, oignons, aubergine amère et douce etc. Mais le maraichage pâtit de l'insuffisance d'équipement et du problème de maîtrise d'eau.

La production de pommes de terre doit être développée davantage, car le marché local importe cette denrée en provenance de la Gambie à des prix jugés onéreux. Les autres tubercules notamment la patate et le manioc sont relativement bien produits mais de façon saisonnière (saison des pluies). Il

faut noter globalement que la production maraichère ne permet pas de loin de couvrir les besoins de la Commune laquelle commence à devenir dépendante de la Commune de Kafountine en plus de la Gambie.

L'arboriculture est très développée et constitue une alternative à la diminution des surfaces agricoles. Elle est pratiquée par divers acteurs notamment dans les filières anacarde, mangue, agrumes (mandarine, pamplemousse, citron, oranges etc.), banane etc. L'arboriculture fruitière bénéficie de l'appui de l'APAD à travers son unité de tri, conservation et transformation sise à Santassou.

Il existe 02 magasins de stockage de produits agricoles dont 01 en état de délabrement (Doumassou). Le troisième magasin est occupé par les militaires (Doumassou).

Toutefois, ce secteur est confronté au manque d'eau et d'organisation des acteurs.

▪ **Tableau de synthèse des principales contraintes et hypothèses de solutions**

Contraintes	Causes	Conséquences	solutions
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution des surfaces cultivées</li> <li>• Divagation des animaux ;</li> <li>• Absence d'aménagement des vallées et rizières ;</li> <li>• Faible modernisation du secteur de l'agriculture ;</li> <li>• Manque de maîtrise de l'eau</li> <li>• Valorisation relativement faible de l'espace agricole ;</li> <li>• Manque d'eau et de matériel dans les blocs maraichers ;</li> <li>• insuffisance de partenaires pour le financement des femmes dans le maraichage ;</li> <li>• Manque d'encadrement de proximité ;</li> <li>• Manque d'organisation des acteurs ;</li> <li>• Manque de contrôle des produits phytosanitaires ;</li> <li>• Non fonctionnement des blocs maraichers existants;</li> <li>manque de contrôle de la circulation des produits phytosanitaires ;</li> <li>maladie des cultures et fruits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Salinité ; ensablement, tarissement précoce de vallées ;</li> <li>• Implantation des populations dans les zones réservées à l'agriculture ;</li> <li>• Insuffisance du personnel d'encadrement et de formation</li> <li>• Manque de parcours du bétail et manque d'organisation du secteur ;</li> <li>• Émiettement des casiers rizicoles,</li> <li>• déficit de matériel agricole ;</li> <li>• Coût élevé du matériel agricole ;</li> <li>• Difficultés d'accès aux intrants agricoles,</li> <li>• Non adoption par certains producteurs des semences et autres intrants à haut rendements (semences certifiées) ;</li> <li>• Démembrement des terres au niveau des vallées ;</li> <li>• Insuffisance de l'encadrement technique des producteurs ;</li> <li>• Faible pratique du maraichage ;</li> <li>• Absence de pratique agricole de contre saison ;</li> <li>• Attaque par la mouche blanche ;</li> <li>• Exploitation relativement faible des secteurs de l'arboriculture et du maraichage ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution des rendements et productions,</li> <li>• insécurité alimentaire, exode rurale ;</li> <li>• Conflit entre éleveurs et agriculteurs ;</li> <li>• Prolongement de la durée des travaux dans les vallées et rizières</li> <li>• Pénibilité des travaux champêtres du fait de l'utilisation de matériels rudimentaires (ex. le Kadiandou) ;</li> <li>• Diminution des surfaces cultivées et faible productivité ;</li> <li>• Situation de précarité des ménages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création de digues de rétention d'eau et de digues anti sel ;</li> <li>• Réhabiliter le magasin de stockage de Doumassou ;</li> <li>• Organiser les acteurs en associations et renforcer APAD ;</li> <li>• Développer des DAC</li> <li>• Faire un plaidoyer pour l'affectation d'un agent agricole et renforcer le conseil agricole ;</li> <li>• Relancer les blocs</li> <li>• Faire une étude préalable pour un meilleur aménagement des vallées ;</li> <li>• Mettre en place des comités d'encadrement de proximité ;</li> <li>• Aménagement de parcours du bétail ;</li> <li>• Sensibiliser les populations sur méthodes culturales à haut rendement et forte productivité</li> <li>• Aménager ou réhabiliter des vallées rizicoles</li> <li>• Faciliter l'achat du matériel et intrants agricoles à travers des subventions aux agriculteurs</li> <li>• Remembrement ou restructurations des terres au niveau des vallées pour faciliter la mécanisation;</li> <li>• Organisation de formation pour l'utilisation de produits phytosanitaires bio</li> <li>• Système de goutte à goutte ou autres ouvrages de retenue d'eau dans les périmètres maraichers ;</li> <li>• Construire un magasin de</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficultés de fonctionnement des comités de proximité mis en place dans les villages ;</li> <li>• Manque d'organisation des acteurs</li> </ul>		<p>stockage des produits phytosanitaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer l'effectif des conseillers agricoles mis en place par l'ANCAR dans la commune ;</li> <li>• Aménager des zones de cultures de contre saison surtout de maraîchage ;</li> <li>• Construire un magasin de conservation à température contrôlée des produits agricoles transformés (unité de froid) ;</li> <li>• Aménager une unité de conservation des produits céréaliers</li> <li>• Aider les agriculteurs à s'organiser en filières ;</li> <li>• Aménager des surfaces agricoles par filière et en chaînes de valeur;</li> <li>• Elaborer un PAOS ;</li> <li>• Réhabilité, moderniser et valoriser les blocs maraichers existants ;</li> <li>• Former les jeunes et les femmes à la transformation et commercialisation des produits locaux ;</li> <li>• Renforcer l'unité de tri, conservation et transformation de Santassou ;</li> <li>• Construire une unité de transformation de l'anacarde (noix, et pomme)</li> </ul>
--	--	--	--

### 3.1.1.2. Elevage

L'élevage pratiqué est de type traditionnel. Son exploitation revêt un caractère beaucoup plus socioculturel qu'économique. Les rares ventes ne sont envisagées qu'en cas de besoins sociaux urgents, et les abattages ont lieu lors des cérémonies traditionnelles (circoncisions, mariages, funérailles), etc.

L'intégration élevage - agriculture est réelle et se fait sentir autant dans l'utilisation du fumier dans l'agriculture que dans l'utilisation des résidus de récolte pour l'alimentation du bétail. La traction bovine qui allège par ailleurs les travaux champêtres est aujourd'hui prise en considération dans la Commune pour une augmentation de la production.

Outre la disponibilité du fourrage pendant l'hivernage, la présence d'un vétérinaire « bien que difficilement accessible » et la disponibilité des forêts constituent des atouts pour le développement du secteur. Aussi certains jeunes ont bénéficié de formation en élevage pour le poulet local et pour l'élevage bio. Toutefois on a noté quelques problèmes d'approche dans la mesure où plusieurs jeunes formés à cet effet ne sont pas très intéressés par le secteur et pourtant il existe une coopérative d'éleveurs qui aurait pu servir à un meilleur ciblage.

Les abattages de même que les ventes sont plus fréquents chez les caprins et la volaille qui sont constitués essentiellement de races locales à part quelques pratiques plus ou moins modernes constatées.

La forme d'élevage pratiquée ne favorise pas une alimentation optimale du bétail car les pâturages naturels ne sont pas qualitativement des meilleurs (feux de brousses) même s'ils assurent quantitativement une couverture alimentaire relativement bonne du bétail.

La pasteurellose, les charbons, la peste, le parasitisme interne (vers intestinaux), le parasitisme externe (tiques, teignes, gales, poux, puces, etc.) sont autant de maladies qui affectent régulièrement le bétail entraînant des taux de mortalité importante.

La race bovine locale qui prédomine ne permet pas un bon rendement en lait et en viande. Cela est dû au caractère extensif du secteur. Il existe des auxiliaires dans la Commune mais qui ne sont pas opérationnels.

Cependant, des efforts sont en train d'être faits par rapport à l'insémination artificielle pour améliorer progressivement le cheptel.

Il faut souligner que la commune de Diouloulou ne dispose pas d'abattoir, ni d'autres infrastructures modernes pour développer la filière de l'élevage. L'élevage souffre aussi de l'insuffisance de points d'eau, de la faible couverture sanitaire, des difficultés d'alimentation en période sèche, du manque de parcours de bétail, etc.

L'apiculture qui ne connaît pas encore un grand succès est en phase d'être prise en compte pour un meilleur développement car elle constitue de nos jours un secteur très porteur et les caractéristiques de la Commune en constituent un atout. Il existe une miellerie dans les locaux de l'APAD. Les femmes ont bénéficié d'une formation et d'équipement pour la production de miel mais ne disposent pas de local approprié pour dérouler leurs activités.

▪ **Tableau de synthèse des principales contraintes et hypothèses de solutions**

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Système d'exploitation traditionnelle</li> <li>• Existence de mauvaises herbes ;</li> <li>• Baisse de la pratique de l'élevage ;</li> <li>• Menace sur les abeilles ;</li> <li>• Faible couverture sanitaire ;</li> <li>• Problèmes de ciblage dans les opportunités de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'organisation et de synergie des exploitations familiales ;</li> <li>• Manque d'abreuvoir ;</li> <li>• Problème d'amélioration de la race locale ;</li> <li>• Manque de moyens d'entretien du bétail ;</li> <li>• Manque de structure model d'élevage ;</li> <li>• Non fonctionnement des comités de proximité mis en place dans les villages ;</li> <li>• Ralentissement des activités agricoles pourvoyeuses d'aliment pour le bétail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible rentabilité ;</li> <li>• Taux élevé de mortalité liés aux maladies ;</li> <li>• Conflits entre éleveurs et agriculteurs ;</li> <li>• Problème d'alimentation du bétail.</li> <li>• Découragement des éleveurs</li> <li>• Faible production apicole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Moderniser le système ;</li> <li>• Pratiquer l'insémination artificielle ;</li> <li>• Mise en place d'équipements modernes : Abreuvoirs, Forage etc ;</li> <li>• Former, accompagner techniquement et financièrement des agents de développement de l'élevage ;</li> <li>• Subventionner le coût actuel des campagnes de vaccination et étendre les passages à tous les quartiers avec la fréquence indiquée</li> </ul>

<p>formation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté de développer l'apiculture</li> </ul>	<p>(arachide, manioc) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inexistence de parc animalier et à vaccination ;</li> <li>• Délaissement de l'élevage du poulet local ;</li> <li>• Difficultés d'accès à l'agent</li> <li>• Vol de bétail ;</li> <li>• faible pratique de l'insémination artificielle ;</li> <li>• destruction des ressources végétales ;</li> <li>• rareté des abeilles ;</li> <li>• système d'exploitation traditionnel de l'apiculture;</li> <li>• feux de brousse ;</li> <li>• existence de fourmis rouges</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer l'apiculture ;</li> <li>• Renforcer les coopérations d'éleveurs ;</li> <li>• Créer un parc animalier et un parc à vaccination;</li> <li>• Construire une miellerie pour les femmes ;</li> <li>• Créer des zones de pâturages et de parcours de bétail ;</li> <li>• Créer un cadre de concertation entre éleveurs et agriculteurs ;</li> <li>• Mise en place de fourrages</li> <li>• Construction d'abattoir moderne ;</li> <li>• Renforcer l'élevage de la volaille et l'améliorer ;</li> <li>• Développer l'élevage de poulet local ;</li> <li>• Cibler les personnes intéressées par le secteur pour la formation</li> </ul>
--	--	--	--

### 3.1.1.3 Agroforesterie

L'agroforesterie est une activité très importante dans la Commune de Diouloulou. Ainsi les produits exploités sont : le bois de chauffe, le charbon de bois, les chevrons de palmiers (menacés de disparition), les balais, les nattes, les produits de cueillette (« maad », « toll », « solom » etc.). L'exploitation forestière occupe ainsi une place très importante dans les sources de revenus des populations. Les feuilles, les racines et les écorces de certains arbres sont utilisées dans la pharmacopée.

Cependant, depuis quelques années, les ressources tirées de l'exploitation forestière deviennent de plus en plus faibles à cause de la dégradation de la forêt liée à des facteurs naturels mais surtout anthropiques (surtout le réseau de commerce illicite du bois vers la Gambie avec la complicité des populations). En effet, les coupes de bois abusivement pratiquées, la carbonisation et les feux de brousse, combinés aux baisses cycliques de la pluviométrie, ont fortement dégradé le couvert végétal et appauvri la flore et la faune. Cependant, il faut noter en plus des nouvelles politiques des pouvoirs publics de gestion des ressources les intervention de plusieurs acteurs comme Le Projet Canadien (formation, et création de pare-feux), Cospe, Enda Acas, Asapid (parcs à bois, mise à disposition de pépinières, reboisement, production de charbon de manière biologique), APAD etc. Au niveau institutionnel, on note des efforts avec la présence de 05 agents des Eaux et Forêts (un ITF et deux ATF) due à une nouvelle politique publique de préservation des ressources forestières consécutive à la forte pression ces dernières années sur les ressources avec des exportations importantes sur la Gambie.

▪ **Tableau de synthèse des principales contraintes et hypothèses de solutions**

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
-------------	--------	--------------	-----------

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de périmètres communaux pour la production des essences forestières ;</li> <li>• Exploitation abusive de la forêt, feux de brousse ;</li> <li>• Déforestation</li> <li>• Faible valorisation des produits forestiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de moyens ;</li> <li>• Manque de sensibilisation ;</li> <li>• Actions anthropiques ;</li> <li>• Récurrence des feux de brousse ;</li> <li>• insuffisances dans la protection de l'environnement ;</li> <li>• Coupe abusive et trafic du bois</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limitation des activités agro forestières ;</li> <li>• Dégradation de la forêt ;</li> <li>• Dégradation de l'environnement ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire une évaluation environnementale sur la forêt</li> <li>• Sensibilisation de masse des populations sur les menaces et conséquences relatives à la dégradation des ressources ;</li> <li>• Organiser l'exploitation des ressources ;</li> <li>• Mettre en place des périmètres communaux;</li> <li>• Mettre en place des pare-feu nus et verts;</li> <li>• Équiper et organiser des comités de lutte contre les feux de brousses et l'exploitation illicite.</li> <li>• Mettre en place des comités de gestion des forêts</li> </ul>
--	---	--	--

### 3.1.1.4 Pêche

La pratique de la pêche est très limitée dans la Commune malgré l'existence d'un important cours d'eau. Elle est continentale, car exercée principalement au niveau du marigot de Diouloulou même si un nombre très réduit de pêcheurs accède parfois à l'océan atlantique. Il existe deux points de débarquement au quartier Doumassou et Brikamanding II. Le parc piroguier est constitué pour l'essentiel de pirogues traditionnelles tandis que l'essentielle de la production est destiné au marché local.

Le secteur de la pêche est aujourd'hui marqué par un faible niveau d'équipement des pêcheurs. La dégradation de l'écosystème aquatique due à la salinité et à des pratiques de pêche inadaptées constitue également un frein au développement de la pêche dans la Commune. A ce sujet, il faut signaler que l'utilisation par certains pêcheurs de filets à mailles non conventionnelles est à l'origine de conflits avec les populations autochtones le long du marigot. Par ailleurs le marigot de Diouloulou constitue aussi une zone de reproduction et une aire de repos biologique des crevettes et la pêche de celles-ci y est prohibée bien que bravée régulièrement car l'aire est non délimitée. La rareté du poisson en saison dite fraiche (Décembre, Janvier, Février) a conduit de nombreux pêcheurs à se reconvertir dans d'autres activités économiques plus générateurs de revenus.

Il existe dans la Commune un CLPA mais peu dynamique et une organisation des pêcheurs dans la Commune, mais elle a du mal à maîtriser le secteur.

L'aquaculture n'est pas développée, malgré les potentialités.

#### ▪ Tableau de synthèse des principales contraintes et hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèses de solutions
-------------	--------	--------------	-------------------------

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible niveau d'équipement des pêcheurs ;</li> <li>• Dégradation de l'écosystème aquatique ;</li> <li>• Difficultés d'écoulement de la production à certaines périodes ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de moyens financiers ;</li> <li>• Salinité ;</li> <li>• Ensablement ;</li> <li>• Pratiques de pêche inadaptée (filets à mailles non réglementaires) ;</li> <li>• Inexistence d'infrastructures adaptées ;</li> <li>• Disparition de certaines espèces ;</li> <li>• Non délimitation des aires de repos biologique ;</li> <li>• Faible dynamisme du CLPA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficultés d'exercer l'activité ;</li> <li>• Abandon ;</li> <li>• Baisse de la production halieutique ;</li> <li>• Rareté du poisson à certaines périodes de l'année ;</li> <li>• Perte de la production</li> <li>• Baisse des revenus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter l'accès des acteurs de la pêche au crédit ;</li> <li>• Reboisement de la mangrove ;</li> <li>• Sensibilisation sur les méfaits des filets non réglementaires ;</li> <li>• Construction d'un quai de pêche ;</li> <li>• Développer l'aquaculture</li> <li>• Veiller au respect des aires de repos biologiques ;</li> <li>• Aménager de claies de séchage des produits halieutiques ;</li> <li>• Construire un quai de pêche à l'entrée de la Commune avec une unité de conservation des produits halieutiques ;</li> <li>• Délimiter et formaliser les aires de repos biologique ;</li> <li>• Redynamiser le CLPA</li> </ul>
--	--	---	--

### 3.1.1.5 Artisanat

C'est un secteur très peu développé malgré la disponibilité des matières premières. Il est en effet peu organisé, peu valorisé et bénéficie de peu de programmes développement et cela explique le peu d'intérêt que les populations locales accordent au secteur. Les artisans ne vivent généralement pas de leur métier. Les différents corps de métiers identifiés sont les suivants : Forgerons, menuiserie bois, menuiserie métallique, sculpture, poterie, puisatiers, vannerie, maçonnerie. Pour la plus part des populations autochtones, l'artisanat est un secteur relégué aux activités secondaires contrairement à d'autres comme les Laobés pour qui c'est un secteur de prédilection.

L'insuffisance de moyens financiers et technique (équipement) et de formation est aussi un obstacle à la pratique des activités artisanales. Il en est de même pour la transformation et la promotion des produits locaux. Malgré le fait que la Commune constitue une partie de la zone touristique du Département et sa proximité avec un pays voisin, l'artisanat d'art y est paradoxalement peu développé.

▪ **Tableau de synthèse des principales contraintes et hypothèses de solutions**

Contraintes	Causes	Conséquences	Solution
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de matériels et d'équipements adéquats ;</li> <li>• Manque d'organisation du secteur comme levier de développement ;</li> <li>• Manque de centre de formation et d'encadrement de l'apprentissage</li> <li>• Secteur peu attractif de l'artisanat malgré son gros potentiel en ressources naturelles surtout forestières ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de moyens financiers ;</li> <li>• Manque de formation poussée des acteurs ;</li> <li>• Manque de dynamisme des activités touristiques, secteur d'écoulement de la production et secteur pourvoyeur de marchés pour les activités artisanales ;</li> <li>• Coupes abusives et non contrôlées de bois (forêt et mangrove) ;</li> <li>• Problème de gestion collective du matériel disponible du fait d'un manque d'organisation des acteurs</li> <li>• Inexistence de centre artisanal ;</li> <li>• Inexistence de marché artisanal ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très faible production ;</li> <li>• Faible revenu ;</li> <li>• Manque de visibilité du secteur ;</li> <li>• Méconnaissance du secteur</li> <li>• Faibles recettes tirées du secteur pour la Commune ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les capacités d'accès au crédit d'équipement des artisans par une meilleure organisation des acteurs ;</li> <li>• Rendre le secteur attractif avec la création d'un centre de formation aux métiers de l'artisanat ;</li> <li>• Créer un marché artisanal communal qui bénéficierait de la situation géostratégique de Diouloulou</li> <li>• Identification des acteurs et création d'une zone artisanale regroupant plusieurs services artisanaux (mécanique, électricité auto, tôlerie, peinture auto, vulcanisation auto,...).</li> <li>• Sensibiliser sur une gestion rationnelle et durable des ressources naturelles</li> </ul>

### 3.1.1.6 Tourisme

Le secteur du Tourisme est le parent pauvre de tous les secteurs d'activité de la Commune de Diouloulou. Malgré l'existence de réelles potentialités et atouts (un cours d'eau ; les forêts ; le festival de la Culture Fogy Combo (FETRAFCO) organisé chaque 25 Décembre ; la diversité culturelle ; la proximité de l'Océan ; la proximité de la Gambie pour un reversement de clientèle touristique nordique, etc.) favorables au développement du Tourisme, la Commune ne dispose que de deux infrastructures touristiques (le campement Kent Motel et le campement Chez Myriam). Les principales contraintes au développement du tourisme restent le manque de promotion et d'offres touristiques attrayantes et diversifiées.

Le tourisme rural intégré y est inexistant. Ses potentialités culturelles qui se résument en la culture locale (Boukout, diverses danses, coumpo,...) combinées à la générosité de la nature (espaces forestiers, zones à forte potentialité touristique comme Bambadjinka et Badioncoto où on note la présence de Crocodiles et divers types d'oiseaux) devraient constituer un facteur de développement du

tourisme de découverte (Tourisme rural intégré), de l'éco tourisme et du tourisme cynégétique en rapport avec le potentiel qu'offre la Commune voisine de Kataba 1 et qui ne dispose d'aucune infrastructure touristique.

▪ **Tableau de synthèse des principales contraintes et hypothèses de solutions**

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque de promotion et une offre touristique diversifiée (en produits et services)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque d'initiatives</li> <li>Contraintes sociales et idées arrêtées sur l'activité touristique relative à un combiné de culture traditionnelle et religieuse fortement encrées ;</li> <li>Manque de promotion du patrimoine matériel et immatériel touristiques ;</li> <li>Offre touristique peu diversifiée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faible recettes touristiques pour la CL ;</li> <li>Faible fréquentation des réceptifs</li> <li>Manque de visibilité des potentialités de la Commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer la Capacité d'accueil de la Commune en réceptifs touristiques en partenariat collectivité locale et acteurs privés ;</li> <li>Diversifier l'offre touristique ;</li> <li>Faire un inventaire et aménager les sites à forte potentialité touristique</li> <li>Valoriser le patrimoine culturel et une offre touristique axée sur le potentiel naturel et culturel (Tourisme de découverte culturelle, cynégétique et écologique) ;</li> <li>Faire un plaidoyer pour que le Festival annuel figure dans l'agenda des événements touristiques annuels de la destination Casamance ;</li> <li>Mettre en place un écomusée</li> </ul>

**3.1.1.7 Industries**

L'industrie n'existe pas à proprement parlé dans la Commune, tout au plus, il existe de petites unités artisanales de savonnerie, de teinture et de transformation de produits agricoles et forestiers, non ligneux, un peu partout à travers des GPF formés plus ou moins efficacement et opérant dans le cadre d'AGR avec des moyens rudimentaires, en dehors de l'unité de APAD qui a bénéficié d'un encadrement de l'ONG italienne COSPE et située dans le quartier de Santassou le long de la départementale 205. Il y a aussi la miellerie qui profite très faiblement des potentialités qu'offrent la nature.

La transformation bénéficie potentiellement d'importantes matières premières constituées de produits de cueillette « madd », « ditakh » etc , de mangues et des agrumes. Cependant le secteur tarde à se développer du fait du manque d'équipements matériels, de moyens financiers et de formation adéquat des acteurs.

▪ **Tableau de synthèse des principales contraintes et hypothèses de solutions**

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
<ul style="list-style-type: none"> <li>Insuffisance de moyens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faible transformation de la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faible valorisation de la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appuyer la formation des acteurs</li> </ul>

financiers et d'équipement matériel • Insuffisance de formations adéquates des acteurs ; • Potentiel naturel très peu valorisé	production locale • Absence d'appui des acteurs locaux ; • Manque d'unité de conservation et de froid ; • Difficultés d'écoulement	production locale • Faible contribution du secteur à la valorisation du capital humain (emploi, formation ...) • Mobilisation difficile de l'initiative privée	et faciliter leur accès au crédit d'investissement à travers des partenariats financiers ou d'organisations non gouvernementales dont les actions sont orientées vers l'employabilité des femmes et des jeunes ; • Sensibiliser les acteurs sur les normes en terme de sécurité alimentaire pour rendre leur produits exportables;
--	---	--	---

### 3.1.1.8. Mines

Pour ce qui est des mines, deux (02) carrières sont actuellement exploitées dans la Commune. Il s'agit d'une carrière de gravillons à cheval entre Brikamanding II et Santhiaba et d'une carrière de sable localisée à Santassou.

La carrière de Brikamanding II n'est plus exploitée parce qu'inaccessible (pas de piste carrossable)) et quant à la carrière de Missirah, elle est fermée à l'exploitation parce qu'elle se trouve en zone classée.

On note une tendance de la Collectivité Locale à s'impliquer dans l'exploitation des ressources minières à travers le prélèvement des taxes sur le droit de stationnement des camions. Cependant, Il est donc opportun qu'une sensibilisation soit faite envers les propriétaires terriens et envers les populations, pour une meilleure exploitation de la ressource au bénéfice de la Commune (populations et conseil municipal) et des familles propriétaires, à travers une clé de répartition transparente des recettes tirées des carrières. Cette approche permettra de veiller sur le mode d'exploitation des carrières et sur la nécessaire préservation de l'environnement.

#### Tableau de synthèse des principales contraintes et hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès difficile</li> <li>• Exploitations souvent informelles au regard de la Loi</li> <li>• Protectionnisme poussé des terres par les populations locales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mauvais état des pistes de production et chemins d'accès aux carrières</li> <li>• Réticence de certains propriétaires à l'ouverture de carrière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible rendement pour les propriétaires et la CL</li> <li>• Dégradation de l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et réserver avec l'autorisation des services déconcentrés des Mines et Géologie, des zones de carrières avec des conditions d'exploitations susceptibles de garantir la préservation de l'environnement et financièrement bénéfiques pour les propriétaires traditionnelles, la CL et l'Etat à travers les services déconcentrés.</li> </ul>

### 3.1.2. Secteurs d'Appui à la Production

#### 3.1.2.1. Commerce

L'activité commerciale en dehors du commerce général de produits manufacturés, est fortement liée à la production fruitière, à l'exploitation forestière (fruits, huile de palme, produits de cueillette,) et dans une moindre mesure à la pêche. Les produits commercialisés proviennent généralement du secteur primaire. Les circuits d'écoulement demeurent informels avec principalement les banabanas qui arrivent des centres urbains de la Région ou de la Capitale Dakar.

L'insuffisance de structures relais chargées de collecter, stocker, conserver ou transformer les productions locales se fait de plus en plus sentir. Toutes ces productions fruitières devraient converger vers la plateforme de Bignona à vocation sous régionale qui doit servir de support logistique à l'organisation de l'écoulement des productions locales du Département de manière globale. Il existe dans la Commune deux marchés dont un aménagé (Doumassou) relativement accessibles à cause de leur éloignement par rapport aux autres quartiers de la Commune. Il existe une organisation des commerçants de la Commune, mais des efforts doivent être consentis pour mieux organiser ce secteur.

#### ▪ Tableau de synthèse des principales contraintes et hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
<ul style="list-style-type: none"><li>• Enclavement des zones de production ;</li><li>• Difficulté d'écoulement des produits ;</li><li>• Difficultés d'organisation du secteur à l'échelle communale</li><li>• Manque de Système d'Information marchés</li><li>• Procédures douanières</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Insuffisance/ ou mauvais état des pistes de production ;</li><li>• Déficit de marchés dans la commune ;</li><li>• Réticence des populations</li><li>• insuffisance de structure ou de programmes d'appui au secteur ;</li><li>• éloignement des marchés ;</li><li>• inexistence de marché hebdomadaire</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pourrissement des produits ;</li><li>• Difficulté d'écoulement des produits ;</li><li>• Aucune maîtrise sur les prix en général à défaut d'organisation des acteurs</li><li>• La Gambie sert difficilement de lieu d'écoulement mais plus tôt d'approvisionnement</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Améliorer l'accès aux zones de productions</b></li><li>• <b>Aménager des espaces commerciaux dans les quartiers à défaut de marchés</b></li><li>• <b>Organiser un marché hebdomadaire de marchandise et produits locaux et à bétail ;</b></li><li>• <b>Initier une Foire économique d'intégration sous régionale avec la proximité de la Gambie ;</b></li><li>• <b>Favoriser la mise en place de comités de régulation des prix au niveau des quartiers ;</b></li><li>• <b>Faciliter l'accès des producteurs au marché gambien dans les échanges transfrontaliers</b></li></ul>

#### 3.1.2.2 Transports

On distingue trois types de transport dans la Commune : le transport automobile, le transport fluvial et le transport par motocyclettes. Il existe dans la Commune une seule gare routière mais non aménagée. Il faut aussi noter l'existence d'une association des transporteurs de la Commune.

Le parc automobile est constitué d'une vingtaine de véhicules avec une grande partie immatriculée en Gambie. Il existe un regroupement des transporteurs de la Commune de Diouloulou.

On peut aussi noter l'existence de deux stations dont une fonctionnelle dans la Commune.

Pour le transport fluvial, on note l'existence de deux débarcadères et des rotations de pirogues relient régulièrement Diouloulou au Blouf.

Quant au transport par « moto-taxis », il est nouveau dans la Commune. Il permet surtout de rallier les quartiers périphériques et même certains villages de la commune de Kataba 1. Ce mode de transport est à tout point de vue non organisé avec les conséquences problématiques en matière de sécurité, d'identification des acteurs et d'optimisation des recettes pour la Commune.

La contrainte majeure demeure les problèmes d'espaces de stationnement aménagés dans une Commune pourtant traversée par la RN5 et la départementale 205. Les transporteurs occupent de manière anarchique les espaces disponibles. Par ailleurs, l'inexistence de voies de circulation aménagées dans les quartiers et l'éloignement de certains quartiers ne facilitent pas la mobilité des biens et des personnes à l'intérieur de la Commune.

▪ **Tableau de synthèse des principales contraintes et hypothèses de solutions**

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mauvais état des routes à part la RN5 et la RD205</li> <li>• Accès très difficiles à certains quartiers de la Commune</li> <li>• Difficultés de fédérer toutes les composantes du transport pour porter leurs besoins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de moyen de la Commune et d'appui conséquent des autorités publiques</li> <li>• Problème de maîtrise des acteurs et moyens de transport</li> <li>• Manque de programme de formation des acteurs (Jakartamen) ;</li> <li>• Mauvais état des pistes reliant les quartiers ;</li> <li>• Manque de structuration des conducteurs de Jakartas et non adhésion à la fédération des transporteurs de la Commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilité interne difficile</li> <li>• Exposition des populations à une forte fréquence des accidents avec le transport non réglementé par les moto-taxi</li> <li>• Non optimisation des recettes municipales du fait de la non organisation fiable du Transport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'accès à tous les quartiers (mobilité interne) par le renforcement des pistes aménagées</li> <li>• Identifier et organiser les acteurs du transport par motorcycle afin de réglementer cette activité à l'échelle de la Commune et d'optimiser les recettes municipales du secteur</li> <li>• Encourager l'immatriculation du parc au Sénégal</li> <li>• Identifier un espace suffisant pour abriter une gare routière aménagée et sécurisée pour la Commune et qui tienne compte d'une évolution croissante des immatriculations ;</li> <li>• Inciter les conducteurs de Jakarta à intégrer la fédération des transporteurs de la Commune</li> </ul>

### 3.1.2.3 Communications et Télécommunications

Les réseaux téléphoniques, notamment le réseau GSM, couvre tout le territoire de la Commune. Cette couverture est assurée par les opérateurs Orange, Tigo et Expresso. Le faible accès à internet ne favorise pas l'éclosion de certains services apportés à la population et une dynamisation d'un secteur privé bien que faible.

Par ailleurs, il existe dans la Commune un bureau de LA POSTE mais aussi une station radio communautaire dénommée « Kaîraba FM » implantée avec l'appui de l'ONG World Education.

▪ **Tableau de synthèse des principales contraintes et hypothèses de solutions**

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficultés d'accès aux technologies de l'information et de la télécommunication</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté d'accès à l'énergie électrique dans certains quartiers ;</li> <li>• Faible pouvoir d'achat des populations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pénibilité d'accès aux services (services monétiques et informatiques)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation de la puissance des antennes relais existantes et installation d'autres antennes</li> <li>• Améliorer la couverture GSM partout et promouvoir l'accès à la 4G</li> </ul>

### 3.1.2.4 Energie

Les types d'énergie utilisés dans la Commune sont l'électricité, le bois de chauffe et le gaz butane. L'approvisionnement en électricité est assuré par le réseau de la SENELEC qui est utilisé pour l'éclairage mais également pour l'exercice d'activités économiques. La couverture de ce réseau est insuffisante. Elle se limite aux quartiers du centre. En effet, sur les 09 quartiers que compte la Commune, seuls Doumassou, Santassou, Plateau et Tranquille sont électrifiés. Cette situation ne facilite pas le développement d'activités génératrices de revenus dans les autres quartiers de la Commune obligeant tout le monde à converger vers le centre dont les capacités d'accueil et d'aménagement sont aussi limitées.

Par ailleurs, pour les besoins en énergies fossiles la commune compte une station service toute neuve et une autre non fonctionnelle. Ainsi, l'approvisionnement en hydrocarbure est déjà nettement amélioré depuis plusieurs mois.

▪ **Tableau de synthèse des principales contraintes et hypothèses de solutions**

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible couverture énergétique par la SENELEC</li> <li>• Déforestation</li> <li>• Coût élevé de la technologie solaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploitation abusive des forêts</li> <li>• Faible moyen d'accès au gaz des ménages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécheresse</li> <li>• Baisse des ressources forestières ;</li> <li>• Baisse de la pluviométrie et ses conséquences en termes de production agricoles ;</li> <li>• Baisse de la production</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation des populations sur la protection des forêts</li> <li>• Aménagement de forêts communautaires avec une exploitation encadrée</li> <li>• Renforcer les acquis des programmes d'électrification rurale par la mise en œuvre d'un programme communal d'électrification public au solaire, tout en poursuivant les efforts d'extension de réseau SENELEC</li> </ul>

### 3.1.2.5. Institutions financières

Les besoins de financement des secteurs productifs peuvent compter sur la disponibilité de structures de financement dans la Commune. Le Crédit Mutuel du Sénégal (CMS) a ouvert une Agence dans la Commune et la CREC (Caisse Rurale d'Épargne et de Crédit) de Mahmouda Diola est maintenant délocalisée à Diouloulou. Par ailleurs, il faut noter la présence de la Mutuelle d'Épargne et de Crédit Islamique du Sénégal (MECIS) depuis mars 2011.

Cependant, les populations ont encore malgré cela, des difficultés pour trouver des réponses adéquates à leurs besoins de financement. Cela est dû à l'ignorance des procédures d'accès au crédit par certaines populations mais aussi aux conditions d'octroi de crédits jugées contraignantes (taux d'intérêt élevés, garanties, et délais de remboursement). A cela s'ajoute un comportement culturel, certaines populations ayant naturellement peur du crédit.

#### ▪ Tableau de synthèse des principales contraintes et hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
<ul style="list-style-type: none"><li>• Condition d'accès au crédit difficile et peu adaptées aux capacités de recouvrement des populations</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Activités économiques d'envergures peu valorisées ;</li><li>• Exigences de garanties combinées à des taux d'intérêt relativement élevés</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Déroulement difficile d'activités de développement socio-économiques</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mettre en place des mécanismes de facilitation d'accès au crédit (ligne de crédit, fonds de garantie) ;</li><li>• Valoriser les AGR</li><li>• Faire un plaidoyer pour l'installation de la BNDE dans la Commune</li></ul>

### 3.1.3. Secteurs Sociaux de Base

#### 3.1.3.1 Education / Formation

Le stock en infrastructures de la Commune en matière d'éducation est important. L'accès y est relativement satisfaisant.

Au niveau de *l'Enseignement préscolaire*, la Commune compte 03 structures de prise en charge de la petite enfance dont une *Case des Touts Petits* abritée par les anciens locaux de l'ACAPES à Doumassou et deux autres établissements préscolaires à Doumassou, et au Plateau (en abri provisoire). L'inexistence de préscolaire dans le quartier de Santhiaba qui abrite une importante population, mais éloignée du centre ne favorise pas une bonne préscolarisation des enfants.

Quant à *l'Enseignement élémentaire*, il bénéficie globalement d'une bonne répartition des infrastructures. En effet la Commune dispose de six écoles élémentaires (Doumassou, Plateau, Badioncoto, Missirah, Santhiaba, Brikamanding) qui abritent trente-cinq (35) classes. Mais ces efforts

doivent être étendus aux quartiers de Djibaly et Tranquille. Il faut noter cependant que les écoles sont confrontées à des déficits importants en mobilier et certaines d'entre elles ne sont pas clôturées.

A l'image de plusieurs collectivités localités du pays, le personnel enseignant est constitué en majorité de corps émergents (maîtres contractuels et volontaires de l'éducation) mais en nombre estimé suffisant.

Pour ce qui concerne le *Moyen-Secondaire*, la Commune compte :

- 01 Lycée comprenant un Lycée et un CEM (Plateau) ;
- 01 CEM (Santhiaba) ;
- 01 Collège privé Plateau (en abris provisoire).

L'*Alphabétisation* est aussi pratiquée à travers 03 classes (Doumassou, Santhiaba, Brikamanding II) réalisées en partenariat avec le projet « Droit des femmes et accès à la terre ».

Il n'existe pas de *Centre de Formation professionnel et technique* dans la Commune. Les apprenants sont obligés de se déployer vers d'autres Communes telles que celle de Kafountine.

Le dynamisme du CODEC, des APE et des CGE est aussi remarquable dans la Commune.

▪ **Tableau de synthèse des principales contraintes et hypothèses de solutions**

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conditions d'étude difficiles ;</li> <li>• insécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance de moyens financiers ;</li> <li>• Manque de clôture dans certaines écoles</li> <li>• éloignement des écoles par rapport à certains quartiers ;</li> <li>• Déficit d'équipements et salles de classes;</li> <li>• insuffisance de classes d'alphabétisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insécurité ;</li> <li>• Conditions d'étude difficiles ;</li> <li>• Dégradation du cadre de vie par les conditions sanitaires dans les écoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction de murs de clôture</li> <li>• Renforcement des équipements des écoles</li> <li>• Construction de latrines dans toutes les écoles en particulier à Santhiaba ;</li> <li>• Renforcement de la présence des TIC dans les établissements scolaires ;</li> <li>• Création d'un préscolaire à Santhiaba</li> <li>• Création d'une école primaire polarisant Djibaly et Tranquille ;</li> <li>• Renforcement des classes d'alphabétisation ;</li> <li>• Délocalisation du Lycée du CEM ;</li> </ul>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction d'une CTP et de l'école 2 (Plateau)</li> <li>• Construction d'un centre de formation professionnelle et technique</li> </ul>
--	--	--	--

### 3.1.3.2 Santé et Action Sociale

La santé bénéficie d'un capital infrastructurel relativement important et qui est susceptible de donner des réponses satisfaisantes à la demande de services sanitaires de la Commune. L'inventaire de l'existant fait apparaître :

- ✓ Un Centre de santé comprenant un pavillon d'hospitalisation, un bloc administratif et de soins ainsi qu'un pavillon d'ophtalmologie, un mur de clôture, une pédiatrie, maternité, dépôt pharmaceutique, bâtiment service d'hygiène, cabinet dentaire etc ;
- ✓ Deux cases de santé (Badjonkotong, Brikamanding II) ;
- ✓ Une maternité à Brikamanding II mais non fonctionnelle ;
- ✓ Une maternité fonctionnelle à Badionkotong ;
- ✓ Un dépôt pharmaceutique privé.

Il est prévu la construction d'un bloc opératoire.

Le centre de santé est très fréquenté et polarise en réalité tout l'arrondissement de Kataba 1.

Cependant, le déficit d'équipements et matériels médicaux et le niveau de qualification du personnel communautaire constituent de sérieuses contraintes à une bonne qualité de l'offre de soins de santé.

La situation du personnel sanitaire se présente comme suit :

- ✚ Deux médecins (un Médecin d'Etat et un contractuel) ;
- ✚ Un médecin stagiaire ;
- ✚ Cinq infirmiers d'Etat ;
- ✚ Quatre assistants ;
- ✚ Quatre sages-femmes ;
- ✚ Huit agents de santé communautaire ;
- ✚ Trois matrones
- ✚ Deux assistants infirmiers,
- ✚ Un technicien en ophtalmologie,
- ✚ Deux laborantins ;
- ✚ Cinq ASC
- ✚ Deux gardiens et Trois chauffeurs

Au regard des normes de l'OMS, le personnel existant est globalement insuffisant pour prendre en charge l'ensemble du district sanitaire d'autant plus qu'il faut entre autres un médecin pour 5000 à 10000 habitants, un infirmier d'Etat pour 3000 habitants et une sage femme pour 3000 femmes en âge de reproduction.

L'Action sociale est effective dans la Commune à travers la Couverture médicale universelle, les Bourses familiales l'Accès aux soins de santé gratuits pour les enfants de moins de 5 ans, la Carte d'égalité des chances, tous des programmes publics en appui aux actions communales limitées par le manque de ressources.

▪ **Tableau de synthèse des principales contraintes et hypothèses de solutions**

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès limité aux soins de santé de qualité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Eloignement de certains quartiers par rapport au Centre de santé</li> <li>• Insuffisance des équipements et du personnel qualifié ;</li> <li>• Démotivation du personnel communautaire</li> <li>• Accès difficile au Centre pendant l'hivernage car inondable</li> <li>• Pas de matrone (Santhiaba) ;</li> <li>• Panne du matériel de radiographie (centre de santé) ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficile maîtrise du taux de morbidité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les infrastructures en termes de Cases de santé et de maternités</li> <li>• Achèvement et équipement conséquent du Centre de santé</li> <li>• Formation d'ASC et de matrones pour une meilleure prise en charge des besoins de sensibilisation contre les maladies endémiques</li> <li>• Renforcer les capacités du personnel existant par des séminaires réguliers de mise à niveau</li> <li>• Inciter les populations à intégrer la mutuelle de santé</li> <li>• Mise en marche de la radiographie au niveau du Centre de santé ;</li> <li>• Favoriser la prise en charge des acteurs communautaires</li> </ul>

**3.1.3.3 Jeunesse, Sports, Culture et Loisirs**

La jeunesse de la Commune n'évolue pas dans un environnement très favorable à son épanouissement. Les rares infrastructures et équipements de promotion de la jeunesse existants (3 foyers de jeunes) ne sont pas en très bon état. Il existe 04 foyers de jeunes dans la Commune (Brikamanding II, Santhiaba, Badjionkotong, Tranquille). En dehors du foyer de Tranquille, les foyers de jeunes de la Commune n'offrent pas un cadre d'épanouissement favorable aux jeunes. Au déficit d'infrastructures fonctionnelles de promotion de la jeunesse s'ajoute à la faible capacité des jeunes à gérer des projets productifs rémunérateurs et leur faible capacité de mobilisation de crédits d'investissements.

La faiblesse des compétences en élaboration, gestion et suivi évaluation de projets restreint les possibilités de mise en valeur des opportunités locales dans une perspective d'insertion socioprofessionnelle de la composante Jeunes.

Les sports les plus pratiqués dans la Commune sont le football, le basket ball et le hand ball. Ils bénéficient en termes d'équipement d'un terrain pluridisciplinaire.

Au plan organisationnel, la Commune est bien dotée. On y dénombre neuf (09) ASC affiliées un (01) club de football affilié à la Fédération Sénégalaise de Football (Diouloulou FC).

Il manque un espace d'expression culturel dans la Commune pour mettre en valeur le potentiel culturel et multidimensionnel de la Commune afin d'en faire un véritable pilier de développement local, avec une possibilité de promotion à travers entre autres la station radio Kairaba FM.

▪ **Tableau de Synthèse des principales contraintes et hypothèses de solutions**

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déficit d'infrastructures et d'équipements sportifs adéquats</li> <li>• Manque d'encadrement et de formation en matière d'animation culturelle</li> <li>• Insuffisance d'espace aménagés et équipés dédiés aux jeunes</li> <li>• manque de foyer équipés, fonctionnels</li> <li>• Insuffisance d'aires de jeu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de moyens matériels et financiers</li> <li>• Faible diversification des activités génératrices de revenus</li> <li>• Absence d'initiatives de promotion des activités culturelles ;</li> <li>• Non fonctionnement des terrains de Basket et Handball</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les jeunes ne se sentent pas suffisamment pris en compte dans les politiques locales</li> <li>• Dépendance des jeunes de l'appui financier de la CL ;</li> <li>• Disparition progressive de certaines disciplines sportives (handball, basketball)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement et clôture de terrain de foot</li> <li>• Aménagements d'aires de jeux pour les autres sports</li> <li>• Construction et équipement de foyers socio éducatifs</li> <li>• Inciter les jeunes à formaliser leur patrimoine familial pour faciliter la mise en valeur ;</li> <li>• Réhabiliter les terrains de de Basket ball et Hand ball sis au terrain multifonctionnel ;</li> <li>• Renforcer l'accompagnement des structures des jeunes</li> </ul>

### 3.1.3.4 Hydraulique

La situation des équipements hydrauliques se présente comme suit :

- ✚ Deux forages dont un réalisé en 2010 ;
- ✚ Un château d'eau d'une capacité de 100 m3 ;
- ✚ Trois mini – forages ;
- ✚ Des puits modernes et traditionnels.

Le réseau d'adduction en eau potable composé de 9 bornes fontaines (dont deux fonctionnelles) et 245 branchements sociaux, alimente seulement une partie des quartiers de Plateau, Doumassou, Santassou, et Tranquille (cf Projet d'Investissement Prioritaire, Juillet 2015)

L'accès à l'eau potable est très faible et très mal réparti, lié à la faible capacité du château d'eau à répondre aux besoins en eau potable de la population et le réseau d'adduction est circonscrit autour du centre ville. En effet, les quartiers périphériques (Badioncoto, Brikamanding II, Djibaly, Missirah, Santhiaba) sont alimentés à partir des puits traditionnels, malgré la réalisation de quelques mini-forages par USAID/PEPAM. Dans ces quartiers, la profondeur des puits ne facilite pas l'exhaure et la qualité de l'eau est mauvaise par endroits (eau saumâtre) en raison de la proximité du marigot.

Ainsi, pour rendre l'eau potable accessible à tous dans la Commune, il est nécessaire d'augmenter la capacité de stockage du forage, de densifier le réseau AEP du centre ville et de l'étendre vers les quartiers périphériques.

La gestion du forage est assurée par une ASUFOR mise en place en 2007. Autre facteur bloquant l'accès à l'eau potable, est la facturation du M3 à 350F jugée chère par les populations.

▪ **Tableau de synthèse des principales contraintes et hypothèses de solutions**

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance de Forages et de puits forages</li> <li>• Recule de la nappe</li> <li>• Assèchement précoce des points d'eau de pluies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coût élevé des infrastructures hydrauliques</li> <li>• Baisse de la pluviométrie</li> <li>• La sécheresse et une mauvaise gestion des ouvrages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficile accès à l'eau pour la population et le bétail</li> <li>• Maladies diarrhéiques</li> <li>• Non satisfaction des besoins en eau pour la production agroalimentaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Extension et densification du réseau d'approvisionnement en eau potable à des prix accessibles pour les populations</li> <li>• Aménagement d'abreuvoirs dans la Commune</li> <li>• Recherche de partenaire pour lancer un vaste programme d'adduction en eau potable à l'échelle de la Commune ;</li> <li>• Faire un plaidoyer pour une baisse du prix de l'eau</li> </ul>

### 3.1.3.5 Assainissement

Le niveau d'insalubrité de certains quartiers de la Commune reste très conséquent car le système de canalisation des eaux de pluies se résume à un canal le long de la RN5 et un autre sur la 205. Les ordures sont soit incinérées soit enfouies au sol faute de système performant de collecte des ordures ni de dépôt dans la Commune et ce, malgré l'intervention de partenaires comme USAID et PEPAM. Les infrastructures d'assainissement sont dominées par des latrines traditionnelles. Cela entraîne fréquemment des inondations au niveau des quartiers bas comme Doumassou. Il existe un programme « ACCES » en cours dans la construction de latrines améliorées. Un Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols (POAS) et un Plan d'Assainissement (qui intègre la gestion des déchets et des eaux de pluies et des eaux usées) seraient une réponse pertinente aux problèmes d'assainissement de la Commune de Diouloulou, au moins dans le centre ville où la production de déchets polluants est plus importante.

▪ **Tableau de synthèse des principales contraintes hypothèses de solutions**

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
<ul style="list-style-type: none"> <li>insuffisance d'équipement et infrastructure d'assainissement</li> <li>Inexistence de systèmes de traitement des eaux usées et ordures ménagères</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Absence de plan d'assainissement</li> <li>Faute de moyens financiers</li> <li>manque de sensibilisation de la population sur la gestion participative nécessaire des déchets solides et liquides (eaux usées et boues de vidange) pour une meilleure préservation du cadre de vie et de l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pollution de l'environnement et détérioration du cadre de vie ;</li> <li>Exposition aux risques de maladies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration d'un plan d'assainissement dans la Commune</li> <li>Réfléchir sur l'opportunité d'élaboration d'un projet de valorisation des déchets solides et des boues de vidange</li> <li>Doter les quartiers en équipements et infrastructures sanitaires (latrines)</li> <li>Formation /sensibilisation de la population en système de traitement et gestion des ordures ménagères</li> <li>Solliciter l'appui du service de l'assainissement et de l'hygiène pour la formation des relais ;</li> <li>Aménager un dépôt d'ordures dans la Commune ;</li> <li>Renforcer le système de canalisation des eaux de ruissellement</li> </ul>

### 3.1.3.6 Urbanisation, Habitat et Cadre de Vie

Seulement quelques quartiers sont lotis ou alignés: Plateau (une partie lotie et une partie alignée), Tranquille (une partie alignée et l'autre lotie), Djibaly (totalement aligné), Doumassou (totalement loti), Missirah et Badioncoton (non lotis non alignés), Brikamanding II et Santhiaba (une partie alignée et l'autre non alignée).

D'une manière générale, l'occupation des quartiers s'est faite de façon spontanée. Le type d'habitat trouvé dans la plupart des quartiers de la Commune est le type semi-moderne, et moderne (murs en banco ou en dur et toiture en tôles de zinc), dispersé mais parfois aligné le long d'un axe principal. Ceci s'explique par la faiblesse des moyens des populations à moderniser leur habitat. L'expansion actuelle de la Commune est limitée à la fois par les contraintes naturelles (forêt classée) et par le village de Koubanack (Commune Kataba 1) qui bloque son expansion vers l'Ouest.

Il faut noter que jusque-là, la Commune ne dispose d'aucun document de planification spatiale et cela compromet fortement les acquisitions de terrain pour des besoins de constructions publiques, mais

aussi l'amélioration du cadre de vie des populations en termes de construction d'infrastructures d'assainissement.

La collectivité a donc le devoir de mettre en place les outils tels que les documents de planification spatiale pour ordonner l'occupation des sols permettant l'assainissement des localités et rendant le cadre de vie plus attractif.

▪ **Tableau de synthèse des principales contraintes et hypothèses de solutions**

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de document de planification</li> <li>• Absence de logements sociaux</li> <li>• Acquisition de terrain et autorisations de construire problématiques</li> <li>• Pas d'espaces verts aménagés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Défaut de sensibilisation</li> <li>• Gestion traditionnelle de l'espace et difficile collaboration des propriétaires avec la CL</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mauvaise occupation de l'espace</li> <li>• Difficultés d'accès à la terre</li> <li>• Non-respect des normes de construction</li> <li>• Cadre de vie non attractif ;</li> <li>• Récurrence des conflits fonciers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concertation entre la population et le Conseil Municipal sur l'occupation des sols</li> <li>• Construction de logements sociaux</li> <li>• Acquisition de permis de construire</li> <li>• Plan de lotissement</li> <li>• Mise en valeur des espaces verts</li> <li>• Prévoir des canalisations dans la ville en devenir ;</li> <li>• Elaborer un Plan Directeur d'Urbanisme (PDU) et veiller au respect de sa mise en œuvre ;</li> <li>• Faire accélérer l'acte 3 de la décentralisation sur le foncier pour une meilleure reconfiguration des périmètres des « anciennes communes urbaines »</li> </ul>

### 3.2. Coopération Décentralisée

La Commune dispose de partenaires en termes de coopération décentralisée. La plus part des interventions opérées dans la Commune sont le fait d'ONG, d'Acteurs non gouvernementaux, d'Associations et de Projets/Programmes de l'Etat. Pour une bonne mise en œuvre de son PDC, elle devra s'appuyer sur un partenariat dynamique et harmoniser l'ensemble des interventions autour de son Plan d'Actions Prioritaires et de son Plan Triennal Investissement qui seront désormais le cadre d'intervention à l'échelle communale.

### 3.3. Paix et cohésion sociale

La Commune de Diouloulou fait partie des Communes les plus touchées par le conflit armé casamançais qui a impacté négativement sur la vie des populations et sur l'économie de la Commune. Mais, l'ASAPID (Association d'Appui aux Initiatives de Paix et de Développement), avec l'appui du Procas, le PGP USAID, ADD, l'organisation des femmes « Kabonketor », la cellule Dynamique et paix etc., ont joué un rôle prépondérant dans le processus de stabilisation. L'ASAPID y a joué un grand rôle à travers :

- 🚩 La création d'un comité transfrontalier de gestion de la paix en 2007 ;
- 🚩 L'organisation d'un forum sur la Paix en 2007 ;

- ✚ La promotion du dialogue social et de la paix, relayée par la radio communautaire « KAIRABA FM ».

Les différents problèmes identifiés dans la Commune de Diouloulou sont surtout ceux entre éleveurs et agriculteurs. Ils sont causés par la divagation des animaux qui détruisent très souvent les cultures. Un autre problème non moins important est celui de type foncier pour les intérêts communautaires et concerne le plus souvent les limites entre deux quartiers voisins de la Commune. En effet, les familles ou propriétaires terriens sont très souvent réticents quand il s'agit de céder un terrain pour l'intérêt public.

Le traçage d'un parcours de bétail et l'instauration d'un dialogue social seraient des solutions pour une meilleure cohésion sociale dans la Commune.

### 3.4. Dynamique organisationnelle

#### 3.4.1 Les groupements de promotion féminine (GPF)

La Commune compte plusieurs GPF dont 06 bénéficient de l'encadrement du Service Départemental du Développement Communautaire.

D'une manière générale, ces GPF constituent les principales entités qui œuvrent pour le bien être et une meilleure intégration socio économique des femmes. Ils interviennent le plus souvent dans les domaines du maraîchage, des travaux champêtres, de la teinture, de la transformation, de la savonnerie, de la vannerie, du Commerce, etc.

Le mode de financement de leurs activités est acquis à partir des contributions de leurs membres, des subventions de divers partenaires, mais aussi des profits tirés de certaines activités génératrices de revenus.

Ils sont souvent constitués de femmes âgées entre 25 ans et 60 ans voir plus, mariées comme célibataires et ressortissantes d'un même quartier ou d'une même grande famille.

#### ▪ Tableau de synthèse des principales contraintes et hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déficit de moyens d'allègement des travaux</li> <li>• Déficit d'encadrement et de formation</li> <li>• Difficultés de remboursement ;</li> <li>• Accès difficile au crédit et sources de financement ;</li> <li>• Difficultés de fonctionnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'appui financier</li> <li>• Mauvaises gestion des équipements</li> <li>• Absence de politique de prise en charge ;</li> <li>• Taux prélevés élevés</li> <li>• Délai de remboursement très court ;</li> <li>• Insuffisance de partenaire ;</li> <li>• Difficultés de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conditions de travail difficiles</li> <li>• Perte de temps dans les travaux</li> <li>• Faible productivité ;</li> <li>• Faible dynamisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dotations d'équipements et de matériels pour le développement des AGR</li> <li>• Favoriser leur accès au crédit par des mécanismes de facilitation (ligne de garantie et de crédit revolving)</li> <li>• Renforcement des capacités ;</li> <li>• Construire des unités de stockage et de transformation des produits agricoles, halieutiques et d'élevage ;</li> <li>• Renforcer l'entrepreneuriat féminin ;</li> <li>• Renforcer les capacités ;</li> </ul>

	gestion des ressources financières et humaines des GPF ; • Difficultés de formulation et gestion des projets ; • Déficit de locaux		
--	---	--	--

### 3.4.2 Les Groupements d'Intérêt Economique (GIE)

Il existe à l'échelle communale et dans la plupart des quartiers plusieurs types de GIE (de quartier, de femmes, de jeunes, de familles) aux ambitions parfois convergentes mais au fonctionnement souvent différents en fonction de leur constitution.

Toutefois, on constate que les groupements émergent généralement des quartiers. L'effectif des GIE est variable, pouvant aller jusqu'à 30 membres voire même plus. Le mode d'adhésion est flexible. Il se fait le plus souvent par affinité ou par appartenance à la même famille et au même quartier. Les deux genres sont généralement présents mais avec une prédominance masculine.

Au-delà de l'entraide, l'objectif visé par ces groupements est souvent la recherche du profit à travers les activités génératrices de revenus et le développement de leur terroir. Les domaines d'intervention sont aussi diverses que variés et concernent le maraîchage, l'arboriculture, la transformation, la teinture, le petit commerce etc.

Les financements sont acquis à partir d'un fond constitué par les membres du groupement à travers des cotisations ou par un appui financier provenant d'apport extérieur sous forme de prêts remboursables ou en subvention.

Toutefois, en dépit de leur dynamisme et du rôle important qu'ils jouent, ces organisations connaissent des difficultés qui limitent considérablement leurs activités. Cependant, il faut noter la présence remarquée du GIE KATULEN MUSSIDI KAROGEN UBEUR qui s'active dans l'aménagement de digues anti sel et le reboisement de la mangrove.

▪ **Tableau de synthèse des principales contraintes et hypothèses de solutions**

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
-------------	--------	--------------	-----------

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficultés de dérouler les activités (teinture, transformation etc)</li> <li>• Difficultés d'écoulement des produits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de moyens financiers et matériels</li> <li>• Absence de marchés d'écoulement stable et régulier</li> <li>• Non planification de la production</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non viabilité des groupements et fort taux de disparition</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire renforcer l'appui des partenaires pour le financement des activités et la formation</li> <li>• Création et formalisations de plusieurs marchés hebdomadaires</li> <li>• Organisation des producteurs en entités fédératives pour renforcer leur capacité de négociation</li> <li>• Appui et facilitation de l'accès au crédit avec des conventions financières CL/SFD</li> </ul>
---	--	---	---

### 3.4.3. Les associations religieuses

La Commune de Diouloulou compte un bon nombre d'associations religieuses. Chaque quartier est organisé à travers ses Dahira, comités de Gamou, et autres associations de cultes. L'importance de l'effectif de ces associations est variable selon les localités de la Commune. Tous les genres sont représentés et regroupent aussi bien les populations des quartiers restées sur place que celles vivant à l'extérieur de la Commune.

Les associations interviennent généralement dans l'organisation de manifestations religieuses (Gamou), entre autre la construction, la gestion et la préservation des lieux de cultes. En même temps elles s'associent aux actions et évènements de leur quartier.

Elles financent les activités à partir des cotisations des membres et des subventions reçues de tierces organisations et personnes de bonnes volontés dont une importante contribution de la diaspora (nationale et internationale). Il faut noter dans le cas de Diouloulou que la plupart des associations religieuses sont de culte musulman mais néanmoins la contribution de l'église dans la Commune n'est pas négligeable.

#### ■ Tableau de synthèse des principales contraintes et hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de moyens financiers stables et de diversification d'activités rémunératrices</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté de collecte des cotisations</li> <li>• insuffisance de partenariats stables ;</li> <li>• Faible exproation des AGR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• difficultés de dérouler leurs activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en charge d'une partie des besoins à travers des subventions de la municipalité</li> <li>• Développement d'activités</li> </ul>

			<p>génératrices de revenus pour stabiliser une partie des besoins financiers</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la mobilisation des membres par des réalisations concrètes afin qu'ils sentent leur contribution utile</li> </ul>
--	--	--	---

#### 3.4.4 Les Associations Sportives et Culturelles (ASC)

Elles sont au nombre de 09 et regroupent des hommes et des femmes soucieux de participer au développement de leur quartier. Elles s'investissent dans le sport, la culture, les activités économiques et l'assainissement.

Les ASC tirent l'essentiel de leur financement, en plus des subventions de la municipalité, des cotisations versées par leurs membres et des activités rémunératrices qu'elles mènent.

Les principaux problèmes rencontrés par les ASC sont les suivants :

- ✚ Le manque de formation des jeunes ;
- ✚ L'insuffisance d'encadrement au profit de la jeunesse ;
- ✚ L'insuffisance des infrastructures destinées aux jeunes.
- ✚ Non reconnaissance juridique de certaines associations

Il faut noter que ces ASC manquent considérablement d'appui pour mener à bien leurs activités qui en général ne durent que le temps des grandes vacances. Ces ASC méritent d'être restructurées pour servir de relais aux politiques locales de la Collectivité en termes de sensibilisation sur divers facteurs.

#### 3. 4.5 Autres associations de développement communautaire

- ✚ **ADD (Association pour le Développement de Diouloulou)** : C'est une association qui regroupe entre 800 et 1000 membres constitués par l'ensemble des fils et filles de Diouloulou et qui existe avant même que Diouloulou soit érigée en Commune. Elle œuvre pour le renforcement de la paix et le développement de Diouloulou et de ses environs.

Grâce à l'appui de ses partenaires (Ambassade de France, Etat du Sénégal, World Education, AMA/Sénégal, CNAMS), l'association a pu effectuer les réalisations suivantes :

- ✓ Construction de six salles classe à l'école 2 ;
- ✓ Remise en état du réseau hydraulique ;
- ✓ Construction de mosquées ;
- ✓ Construction d'une maternité à Madina Daffé ;
- ✓ Equipement de la maternité de Brikamanding II ;
- ✓ Installation et équipement d'un cabinet dentaire ;
- ✓ Création de la radio communautaire Kairaba FM ;

- ✓ Accompagnement des femmes dans les activités de maraîchage et transformation des produits locaux.

Le principal problème dont souffre l'association est la difficulté de mobiliser des ressources financières pour la réalisation de ses projets.

#### ✚ **L'Union Communale des GPF**

C'est une organisation de 250 femmes qui vise la promotion économique et sociale de ses membres à travers les activités initiées par les groupements. L'Union intervient dans divers domaines que sont l'agriculture, l'artisanat, le tourisme, le commerce, l'environnement et la protection de la nature, l'alphabétisation, la santé et la micro finance.

Avec l'appui de ses partenaires (FEM, OCEANIUM, PAM, ANRAC et Etat), l'Union Communale des GPF a mené certaines activités au profit de la collectivité. Il s'agit de :

- ✓ La mise en place de classes d'alphabétisation en Diola et Mandingue ;
- ✓ Le reboisement de la mangrove le long du marigot de Diouloulou ;
- ✓ La vulgarisation de la filière Sésame;
- ✓ La formation des femmes en transformation des fruits et légumes, teinture et fabrication de savon ;
- ✓ La sensibilisation sur les droits de la femme, le foncier, le Mariage, l'Héritage

Malgré les résultats obtenus, l'organisation est confrontée à des problèmes dont l'insuffisance de la formation des membres et l'accès difficile à la terre.

#### ✚ **L'APAD**

C'est un GIE de 200 membres dont 18 femmes, créé depuis 1957. Il vise à revaloriser l'horticulture et améliorer les conditions de production fruitière ainsi que la transformation des fruits.

L'APAD a mis en place un centre de conditionnement, une unité de transformation des fruits et légumes, un parc à bois et une unité de séchage des fruits.

Les ressources de l'organisation proviennent des cotisations versées par ses membres, des recettes tirées de la commercialisation des produits et de l'appui de partenaires tels que COSPE, ANCAR, PADEC, la Coopération Française, la Coopération Italienne et l'Etat.

Les principales difficultés rencontrées par l'APAD ont trait à l'insuffisance des moyens financiers et au sous équipement de l'organisation.

- ✚ Les **APE** constituent un appui essentiel pour la Commune dans la prise en charge de certaines préoccupations scolaires, telles que la construction et l'équipement de salles de classe, de latrines, la réhabilitation de salles de classes, la dotation en fournitures scolaires.
- ✚ Le comité local de concertation des organisations des producteurs (**CLCOP**) mis en place par l'ANCAR intervient dans l'espace communal. Il s'agit d'un cadre qui œuvre pour une meilleure intégration des populations aux politiques et programmes de développement local.

Les relations entre les différents acteurs sont largement dominées par l'appui institutionnel, pédagogique ou financier de la part des intervenants extérieurs, qu'ils soient régionaux, nationaux ou internationaux.

▪ **Tableau de synthèse des principales contraintes et hypothèses de solutions**

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
<ul style="list-style-type: none"> <li>Difficultés de dérouler les activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque de moyens financiers, d'infrastructures et d'équipements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faible prise en charge des préoccupations des acteurs à la base</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer des partenariats dans le cadre de la coopération décentralisée pour aider à la prise en charge des besoins de financement des acteurs</li> <li>Acquisition de locaux fonctionnels pour les différentes organisations</li> </ul>

### 3.4.6 Les organismes d'appui au développement (ONG, Projets ou Programmes de l'Etat)

Les organismes d'appui au développement sont assez nombreux à intervenir dans la Commune de Diouloulou. Nous avons noté la présence de l'USAID à travers le Programme ACCES (eau et assainissement), UNICEF, PNDL, ANCAR, World Education, Africare, MUSLIMS HANDS, CARITAS Sénégal, Fondation Jean Paul II, PADEC, PAM, ANRAC, OCEANIUM, COSPE, Karonghen etc

En collaboration avec la municipalité ou en directe avec les populations, ces organismes interviennent pour la plupart dans les domaines de l'éducation, l'hydraulique, l'assainissement, la gestion de l'environnement, l'agriculture, la transformation, la gouvernance locale etc. La Commune doit créer dès lors un cadre permettant de capitaliser et d'harmoniser toutes les interventions dans son territoire à travers son PDC.

**Tableau 1** : Situation des interventions des Organismes d'appui dans la Commune

Partenaire	Domaine d'intervention	Exemples de réalisations	Période de réalisation
<b>USAID/ACCES</b>	Eau et Assainissement	Latrines et fonçage de puits	En cours
<b>UNICEF</b>	Education, Eau, Assainissement	Equipement scolaire, fonçage de puits, latrines	En cours
<b>PNDL</b>	Gouvernance locale	Développement local et Investissements	En cours
<b>MUSLIMS HANDS</b>	Action sociale, Eau (dans les écoles)	Ecole franco arabe d'entre aide, fonçage de puits ...	En cours
<b>APAD/COSPE</b>	Arboriculture et transformation	Organisation des planteurs et de la transformation des produits locaux dans l'Arrondissement de Kataba1	En cours
<b>PAM</b>	Sécurité alimentaire	Nourriture contre la construction de digues anti sel	Ne son plus là
<b>ANCAR</b>	Organisation des acteurs agricoles	Encadrement des acteurs	En cours

<b>WOLD EDUCATION</b>	Communication, gestion des conflits	Financement radio communautaire, Comité paix et dialogue social	En cours
<b>AFRICARE</b>	Santé	Appui conseil dans le Centre de Santé	En cours
<b>CARITAS SENEGAL</b>	Action sociale	Gestion des bourses de sécurité familiale	En cours
<b>FONDATION JEAN PAUL II</b>	eau	Extension réseau d'adduction d'eau	Ne sont plus là
<b>OCEANIUM</b>	environnement	Reboisement mangrove	En 2010
<b>KAROGHEN2</b>	Gestion des ressources naturelles	Comités zonaux et interzonaux	En cours
<b>ASAPID (Association d'Appui aux Initiatives de Paix et de Développement)</b>	Maraîchage	Réalisation de blocs maraîchers	En cours

### **3.5. Gouvernance Locale**

#### **3.5.1 Diagnostic institutionnel du Conseil Municipal**

##### **3.5.1.1 Le Conseil Municipal**

Le Conseil Municipal est composé de 40 membres également réparti en genre et la moyenne d'âge est de 50.4 ans. Les Commissions épousent les domaines de compétence de la Mairie. En termes de niveau d'instruction on dénombre seulement 06 membres/40 qui ont fréquenté l'enseignement supérieur et cet élément sera déterminant dans les capacités humaines de la collectivité à mettre en œuvre son PDC d'autant plus que l'expertise manque au niveau des services techniques communaux. Les budgets des trois derniers exercices (à fournir) permettront d'analyser l'évolution des états financiers en recettes et en dépenses, en fonctionnement et en investissement, afin d'apprécier les capacités internes de la Commune à participer à la mise en œuvre de son PDC.

##### **3.5.1.2 Les Services techniques municipaux**

Comme annoncé ci-dessus, la Commune de Diouloulou ne dispose pas à priori d'une expertise technique pour accompagner valablement la mise en œuvre de son PDC. Il va falloir mobiliser pleinement les conseillers en plus d'une expertise extérieure. En effet, en dehors du Secrétaire Municipal, la Commune ne dispose que de trois (3) bénévoles au niveau de l'Etat Civil et de trois (3) contractuels au niveau de la collecte de recettes municipales, et les niveaux d'instruction sont très bas.

##### **3.5.1.3 Le Cadre de Concertation**

Il existait déjà depuis 2010 et renouvelé cette année (2017) mais il n'est pas encore officiellement installé et n'a donc pas commencé à fonctionner. Il faut noter toutefois qu'il regroupe toutes les composantes de la population afin de servir valablement de relais au Conseil Municipal. Pour le

moment ce cadre n'existe qu'à travers une liste nominative sans aucune organisation structurelle ni plan d'activités.

### 3.5.1.4 L'Evolution du budget

#### Situation d'exécution du budget des cinq dernières années

Nous constatons à travers le tableau ci-dessous des efforts et une nette croissance dans les exécutions budgétaires au cours des trois dernières années, tant en Fonctionnement qu'en Investissement. Ainsi de 2015 à 2017, le taux d'exécution budgétaire global est passé de 12% à 49% avec un pic de 63% en 2016. Ceci dénote d'un effort de prise en charge globale des besoins de la collectivité de plus en plus significatif. Toutefois, ces efforts restent faibles pour répondre au besoin de portage du PDC, ce qui nécessite une contribution substantielle des pouvoirs publics et une forte mobilisation du partenariat par la Commune.

Années	Fonctionnement		Investissement		Budget global		
	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisation	Ratio
2015	43951198	19966388	147931309	4318372	191882507	24284760	12,66
2016	45941256	35926904	110000000	62321831	155941256	98248735	63,00
2017	53800000	30337914	208373451	96602184	257132720	126940098	49,37

**Source : Perception de Bignona**

## IV- PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

### 4.1. Vision de Développement de la Commune de Diouloulou

Les acteurs de la Commune de Diouloulou, au regard de ce qui précède, retiennent comme vision de développement local : Faire de la Commune de Diouloulou un pôle urbain, hub des échanges transfrontaliers et un espace de valorisation du potentiel agricole du Département de Bignona.

### 4.2. Objectif global et Orientations stratégiques de Développement de la Commune de Diouloulou

L'Objectif global de la Commune est de tendre vers une dynamique de développement économique et sociale sous tendu par la valorisation de son potentiel agricole, humain et sa position géographique stratégique.

Au regard de tout ce qui précède, la Commune de Diouloulou ambitionne, de par sa position géostratégique de porte d'entrée des échanges sous régionaux (Gambie, Sénégal, Guinée Bissau), de constituer un hub sous régional routier, capable de transformer ses atouts stratégiques en opportunités de développement. Elle entend ainsi capter une bonne partie des échanges transfrontaliers et se positionner en zone d'approvisionnement en biens et en services pour les Communes voisines du Département. Elle peut s'appuyer en plus sur ses aspects physiques pour valoriser son potentiel agricole et garder son statut de leader dans la partie occidentale du Département de Bignona.

Cet objectif global est décliné dans le Plan d'Actions Prioritaires en Trois Orientations Stratégiques (ou axes) : (i) Développer l'économie locale et promouvoir les secteurs de production et la transformation, (ii) Offrir des services communaux de qualité pour une meilleure prise en charge de la productivité et du développement par les populations locales. et (iii) Renforcer la gouvernance locale, la coordination, l'harmonisation et les partenariats avec tous les acteurs de développement.

Ces orientations sont déclinées en objectifs spécifiques sectoriels, et pour chaque objectif spécifique sectoriel en lignes d'actions à mener avec un échéancier.

#### 4.2.1. LE PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES (PAP) 2018-2023

Orientation stratégique N°1 : Développer l'économie locale et promouvoir les secteurs de production et la Transformation											
Secteur	Objectifs Spécifiques (OS) sectoriels	Actions	Localisation	Partenaires	Coûts	Echéancier					
						2018	2019	2020	2021	2022	2023
Agriculture	OS1: Augmenter la production agricole de la Commune	Aménager, réhabiliter les vallées par la construction de digues de rétention d'eau et de digues anti sel	Brikamanding 2- Pont de Virginie,		36 000 000		x	x			
			Djibali-Badionkoto (digue piste)		12 000 000				x		
		Améliorer les investissements et relancer les blocs maraîchers	Doumassou, BriKamanding2, Trankil, missirah, Santhiaba, Badionkoto		30 000 000	x					
		Aménager des parcours du bétail	Tous les Quartiers		20 000 000	x	x	x			
		Sensibiliser et former les populations sur les méthodes culturales à haut rendement et forte productivité	Commune		2 000 000	x					

		Faciliter l'achat du matériel et intrants agricoles à travers des subventions aux agriculteurs	Commune		6 000 000	x					
		Promouvoir la vulgarisation du système de goutte à goutte ou autres ouvrages de retenue d'eau dans les périmètres maraichers			10 000 000	x					
		Aménager des zones de cultures de contre saison surtout de maraîchage	Commune		PM	x	x				
		Réaliser une étude préalable pour un meilleur aménagement des vallées			PM	x	x				
	<b>OS3</b> : Avoir des infrastructures modernes adaptées aux besoins de l'agriculture	Construire et réhabiliter des magasins de stockage	Doumassou et Commune		5 000 000	x					
		Créer un magasin de stockage de produits phytosanitaires	Commune		2 000 000	x					
		Réceptionner le magasin de stockage et de conservation à température contrôlée des produits agricoles transformés (unité de froid)	Tranquille		8 000 000	x					
		Renforcer l'unité de tri, conservation et transformation de produits locaux	Santassou		15 000 000	x	x				

		Faciliter la construction d'une unité de transformation de l'anacarde (noix, et pomme)	Santhiaba		PM		x				
	<b>OS4 :</b> Avoir des acteurs organisés et formés en agriculture	Organiser les producteurs en coopératives et renforcer APAD	Commune		PM	x					
		Créer des fermes Agricoles	Zone plus adaptée		PM				x		
		Faire un plaidoyer pour l'affectation d'un agent agricole et le renforcement de conseillers agricoles de l'ANCAR dans la Commune	Autorités déconcentrées		PM	x					
		Mettre en place des comités d'encadrement de proximité	Chaque zone		2 500 000	x					
		Organiser les agriculteurs en filières	Commune		2 000 000		x				
		Former les jeunes et les femmes à la transformation et commercialisation des produits locaux	Commune		PM	x	x	x			

<b>Élevage</b>	<b>OS1 : Moderniser le secteur de l'élevage</b>	promouvoir l'apiculture	Commune		3 000 000	x					
		Construire une miellerie	Commune		5 000 000	x					
		Construire des abreuvoirs	Plateau		PM		x				
			Djibali Missira-Badionkoto		3 000 000		x				
		Construire et équiper un abattoir municipal	Doumassou		PM		x				
		Promouvoir l'aviculture	Commune		1 500 000	x					
	Mettre en place des fourrages	Commune		PM	x						
	<b>OS2 : Disposer d'acteurs organisés et formés</b>	Former, accompagner techniquement et financièrement des agents de développement de l'élevage	Commune		PM	x	x				
		Créer des coopératives et organiser les éleveurs	Commune		1 500 000			x			
		Former les éleveurs	Commune		1 500 000			X			
		Créer un cadre de concertation entre éleveurs et agriculteurs	Commune		PM	x					
	<b>OS3 : Améliorer la qualité du cheptel</b>	Promouvoir l'insémination artificielle et son suivi	Commune		PM	x					
		Solliciter l'affectation d'un agent vétérinaire et la formation de relais	Administration déconcentrée		PM	x	x				
		Créer un parc animalier et de vaccination	Plateau, Badionkoto		PM		x				

<b>Agroforesterie</b>	<b>OS1</b> : Permettre une régénération de la forêt et préserver durablement les ressources forestières	Faire une évaluation environnementale axée sur la forêt	Commune		5 000 000	x	x				
		Sensibilisation de masse des populations sur les menaces et conséquences relatives à la dégradation des ressources	Commune		PM	x					
		Créer des forêts communautaires	Badionkoto		12 000 000	x					
		Mettre en place des pare-feu verts	Badionkoto-Djibali		2 500 000		x				
			Djibali-Sanathiaba		2 500 000			x			
		Organiser l'exploitation des ressources forestières et la mangrove	Commune		PM	x					
		Mettre en place des comités de lutte contre les feux de brousses et l'exploitation illicite	Commune		PM	x					
<b>Pêche</b>	<b>OS1</b> : Préserver durablement la ressource halieutique	Reboiser la mangrove	Littoral du marigot de Diouloulou		6 000 000	x	x	x	x	x	X
		Sensibiliser la population sur les méfaits des filets non réglementaires	Commune		1 000 000	x	x	x	x	x	X
		Créer un comité de surveillance des pratiques de pêche	Commune		2 000 000	x					
		Promouvoir l'aquaculture afin de réduire la pression sur les ressources halieutiques	Tranquille		PM		x				

		Identifier, définir, et formaliser les aires de repos biologique et veiller à les faire respecter	Commune		PM	x					
	<b>OS2</b> : Disposer d'acteurs formés et d'infrastructures modernes	Redynamiser le CLPA (comité Local de la pêche Artisanal)	Commune		2 000 000	x					
		Faire un plaidoyer pour faciliter l'accès des acteurs du secteur au crédit	Commune		PM	x					
		Disposer de claies de séchage modernes des produits halieutiques	Doumassou		PM				x		
		Construire un quai de pêche à l'entrée de la Commune avec une unité de conservation des produits halieutiques	Doumassou		PM				x		

Artisanat	OS1 : Développer et valoriser l'Artisanat local	Renforcer les capacités d'accès au crédit d'équipement des artisans	Commune		PM			x				
		Organiser les artisans de la Commune	Commune		PM		x					
		Construire une maison de l'outil	Santassou		PM		x					
		Créer un village artisanal regroupant plusieurs services artisanaux (mécanique, électricité auto, tôlerie, peinture auto)	Commune		PM			x			X	
Tourisme	OS1: faire du secteur du Tourisme un levier de développement dans un contexte de plus en plus favorable à sa relance	Renforcer la capacité d'accueil des réceptifs touristiques privés de la commune (Promouvoir)	Doumassou		PM			x				
		Promouvoir le patrimoine culturel et une offre touristique axée sur le potentiel naturel et culturel (Tourisme de découverte culturelle, cynégétique et écologique)	Commune		PM	x						
		Aménager les sites à forte potentialité touristique	Bérot (lieu de passage d'Elhadj Omar), santhiaba, Badionkoto		15 000 000				x			
		Faire un plaidoyer pour l'intégration du Festival annuel dans l'agenda des événements touristiques annuels de la destination Casamance	Commune		PM	x						
		Accompagner la mise en place d'un écomusée	Commune		1 500 000				x			
Industrie	OS1 : Rendre plus compétitifs les petites et moyennes	Appuyer la formation des acteurs aux métiers de transformation et de gestion	Commune		1 500 000	x						

	industries de la Commune	Faciliter l'accès au crédit d'investissement à travers des partenariats financiers	Commune		PM	x					
		Sensibiliser les acteurs sur les normes de sécurité alimentaire	Commune		PM	x					
<b>Mines et Carrières</b>	OS1: Participer à l'organisation de l'exploitation responsable des carrières	Identifier et sécuriser les carrières de la Commune	Commune		PM	x					
		Organiser l'exploitation durable des carrières en collaboration avec les services déconcentrés compétents	Commune		PM	x					
		Ouvrir de nouvelles carrières	Brikamanding2, Missira, Santassou		PM	x					
		Redynamiser le secteur de production du sel et encadrer les femmes pour l'iodation	Commune		PM	x					
		Préserver l'environnement dans l'ensemble des sites d'exploitation minière de la Commune	Commune		PM	x					
<b>Commerce</b>	OS1: Avoir un secteur organisé et profitable à tous	Mettre en place un mécanisme de dialogue avec les acteurs sur la problématique des prix	Commune		PM	x					
		Aménager des espaces commerciaux	Zones		PM			x			
		Organiser un marché hebdomadaire de marchandises, produits locaux et à bétail	Commune		3 000 000		x				
		Initier une Foire économique d'intégration sous régionale (avec la proximité de la Gambie)	Commune		5 000 000				x		

<b>Transports</b>	<b>OS1:</b> faciliter la circulation des personnes, des biens et organiser le secteur	Aménager des pistes pour faciliter la mobilité interne	Santhiaba-Brikamanding2, Doumassou-Brikamanding2		PM		x					
			Djibali-Badionkoto		PM			x				
		Aménager une gare routière sécurisée	Doumassou		PM		x					
		Répertorier et inciter les conducteurs de « taxi moto » (Jakarta) à intégrer les organisations faitières du secteur et à se formaliser	Commune		PM	x						
<b>Communications et Télécommunications</b>	<b>OS1:</b> Faciliter l'accès aux supports et moyens de Communication à l'ensemble de la population	Améliorer la couverture de la radio communautaire avec l'appui des partenaires	Commune		PM	x						
		Faire un plaidoyer pour l'amélioration à l'accès à la 3G et à l'ADSL et faire le plaidoyer pour l'accès à la 4G	Commune		PM	x						
<b>Energie</b>	<b>OS1 :</b> Améliorer substantiellement l'accès à l'énergie	Faire un plaidoyer pour l'extension du réseau SENELEC	Djibali, Santhiaba, Brikamanding2, Missira, badionkoto		PM		x					
		Renforcer les acquis des programmes d'électrification rurale par la mise en œuvre d'un programme communal d'éclairage public au solaire	Djibali, Santhiaba, Brikamanding2, Missira, badionkoto		35 000 000	x	x	x	x			

		Former les ménages à la carbonisation des déchets	Commerce		PM	x					
Institutions Financières	OS1 : Favoriser l'accès des populations aux institutions de micro finance	Faire un plaidoyer pour l'installation d'une banque dans la Commune	Commune		PM	x					
		Faciliter l'accès aux crédits par la mise en place d'une ligne de crédits revolving ou d'un fonds de garantie, et promouvoir en général les AGR auprès des jeunes et des femmes	Commune		20 000 000	x	x	x	x	x	X
<b>Orientation stratégique N°2: Offrir des services communaux de qualité pour une meilleure prise en charge de la productivité et du développement par les populations locales</b>											
Secteur	Objectifs Spécifiques (OS) sectoriels	Actions	Géo localisation	Partenaires	Coûts	Echéancier					
						2018	2019	2020	2021	2022	2023
Education/Formation	OS1 : Permettre un épanouissement effectif des élèves en mettant les conditions	Construire des murs de clôture	Santhiaba, Missira		15 000 000		x				
			Brikamanding2, Badionkoto		15 000 000			x			
			CTP (Doumassou)		8 000 000			x			
		Construire des latrines dans une école	Ecole primaire Santhiaba	2 000 000	x						
		Renforcer la présence des TIC dans les établissements scolaires	Commune	PM			x				
	OS2 : Avoir des infrastructures scolaires en quantité suffisante et de bonne qualité	Créer un préscolaire	Santhiaba		8 000 000		x				
		Créer une école primaire polarisant Djibaly et Tranquille	Entre tranquille et Djibaly		25 000 000		x				
		Renforcer des classes d'alphabétisation	Santhiaba, Brikamanding2, Missira, Plateau, Doumassou		7 000 000	x	x				

		Construire un Lycée dans la Commune	Plateau		PM	x	x				
		Construire une CTP	Doumassou		PM	x					
		Construire une école maternelle	Plateau		PM		x				
		Construire un centre de formation professionnelle et technique	Santassou		PM		x				
<b>Santé et Action Sociale</b>	<b>OS1 : Renforcer la qualité des soins</b>	Former des ASC et des matrones pour une meilleure prise en charge des besoins	Commune		PM	x					
		Mise en marche de la radiographie au niveau du Centre de santé	Doumassou		PM	x					
		Inciter les populations à intégrer la mutuelle de santé	Commune		PM	x					
		Pavage de la cour du centre de santé	Doumassou		PM	X					
		Construire un magasin de stockage du matériel médical et une salle de réunion	Doumassou		PM		x				
		Construire une unité de soins dentaire dans le centre de santé	Doumassou		PM		x				

		Achever et équiper le laboratoire du Centre de santé	Doumassou		PM	x					
		Equiper une maternité	Brikamanding2		PM		x				
		Construire une morgue au centre de santé	Doumassou		PM		x				
		Construire un hôpital	Plateau		PM		x				
		Construire un centre ado Jeune dans le centre de santé	Doumassou		PM		x				
		Prendre en charge des ASC et des matrones	Commune		PM		X				
<b>Jeunesse, Sports, Culture et Loisirs</b>	<b>OS1</b> : Améliorer les conditions d'exercice du sport et l'encadrement des jeunes	Aménager et clôturer un terrain de foot	Santhiaba		15 000 000			x			
		Aménager un terrain de foot	Brikamanding2		PM				x		

		Aménager une aire de jeux pour les autres sports	Tranquille		PM	x					
		Renforcer l'accompagnement des structures des jeunes	Commune		PM	x					
Hydraulique	OS1: Permettre à toute la population d'accéder à l'eau potable à un prix abordable	Densifier et étendre le réseau d'approvisionnement en eau potable	Commune		20 000 000		x				
		Faire un plaidoyer pour une baisse du prix de l'eau	Commune		PM	x					
		Rechercher des partenaires pour lancer un vaste programme d'adduction en eau potable à l'échelle de la Commune	Commune		PM	x					
Assainissement	OS1 : Vivre dans un cadre propre	Élaborer 'un plan d'assainissement de la Commune	Commune		5 000 000			x			
		Construire des latrines améliorées (ménages et lieux publics)	Commune		PM	x					

		Aménager un dépôt d'ordures dans la Commune	Commune		5 000 000	x					
		Renforcer le système de canalisation des eaux de ruissellement	Commune		25 000 000			x			
		Encadrer les populations sur le triage des ordures	Commune		PM		x				
<b>Urbanisme, Habitat et Cadre de Vie</b>	<b>OS1: Rationaliser l'occupation du sol et moderniser l'habitat</b>	Mettre en place un plan de lotissement	Commune		3 000 000	x					
		Elaborer un Plan Directeur d'Urbanisme (PDU)	Commune		15 000 000		x				
		Inciter les populations à l'acquisition de permis de construire	Commune		PM	x					
		Promouvoir un programme de construction de logements sociaux	Commune		PM			x	x	x	x
		Créer des espaces verts	Commune		PM		x				
		Prévoir des canalisations	Commune		PM					x	

**Orientation stratégique N°3: Renforcer la gouvernance locale, la coordination, l'harmonisation et les partenariats avec tous les acteurs de développement.**

Secteur	Objectifs Spécifiques (OS) sectoriels	Actions	Géo localisation	Partenaires	Coûts	Echéancier					
						2018	2019	2020	2021	2022	2023
Paix et cohésion sociale	OS1 : Maîtriser les principales sources de conflits	Répertorier les principales sources et natures de conflits entre les quartiers, les familles	Commune		PM	x					
		Créer des comités de règlement des conflits en fonction de leur nature dans chaque quartier	Quartiers		1 500 000		x				
	OS2 : Assoir une culture de paix et de cohésion sociale dans la Commune	Mener des campagnes de sensibilisation à la paix, et de prévention des conflits avec l'appui d'organisations spécialisées dans la gestion et la prévention des conflits	Commune		2 000 000	x	x	x	x	x	x
Les GPF	OS1 : Organiser les GPF en acteurs de Développement	Répertorier tous les GPF de la Commune	Commune		PM	x					
		Formaliser tous les GPF structurés et mettre en place un Programme de Formation en fonction des atouts et opportunités locales	Commune		PM	x					
	OS 2 : Promouvoir un entrepreneuriat féminin contributif au développement socio économique de la Commune	Doter les GPF en équipements et matériels pour le développement des AGR	Commune		5 000 000		x				

		Former et renforcer les capacités de membres des GPF en Gestion et transformation de produits locaux	Commune		5 000 000	x					
		Construire des unités de stockage et de transformation des produits agricoles, halieutiques et d'élevage	Commune		15 000 000		x				
<b>Les GIE</b>	<b>OS 1 : Organiser les GIE en réseau de production et de commercialisation</b>	Répertorier tous les GIE et leurs secteurs d'activités	Commune		PM	x					
		Organisation des producteurs en entités fédératives	Commune		PM		x				
		Faciliter l'accès au crédit avec des conventions financières CL/SFD	Commune		PM	x					
		Former les membres des GIE en leadership, gestion	Commune		1 000 000	x					
<b>Les Associations religieuses</b>	<b>OS1: Faire des Associations religieuses des vecteurs de la promotion de la paix et de la cohésion sociale</b>	Répertorier les grandes associations et la nature de leurs activités	Commune		PM	x					
		Introduire dans les activités des associations des actions susceptibles de contribuer à assoir une culture de paix et de cohésion sociale au sein des communautés et entre les communautés	Commune		PM	x					
	<b>OS 2 : Rendre efficace la contribution des</b>	Offrir des cadres adaptés aux rencontres des membres (aménagement de lieux de culte)	Commune		PM	x					

	associations à la cohésion sociale	Soutenir financièrement les activités de ces associations pour une bonne mobilisation de membres	Commune		1 500 000	x						
Les ASC	OS1 : Maîtriser les ASC de la Commune	Répertorier toutes les ASC dotées de récépissé	Commune		PM	x						
		Formaliser les ASC	Commune		PM	x						
	OS2 : Prendre en compte les besoins des ASC et les capaciter à en faire de véritables partenaires sociaux locaux	Faire des ASC des relais des politiques sociales locales	Commune		PM	x						
Les APE	OS 1 : Rendre efficace l'intervention de la CL dans l'espace scolaire	Soutenir d'avantage les efforts des APE dans l'amélioration des conditions d'enseignement et d'études (fournitures scolaires et matériels pédagogiques)	Communes		24 000 000	x	x	x	x	x	x	x
		Mettre en place des contrats de performance aux fins d'instaurer une culture d'excellence dans les établissements scolaires	Communes		6 000 000	x	x	x	x	x	x	x
	OS 2 : Améliorer la contribution des APE à l'exigence de qualité dans le système éducatif	Former les bureaux des APE au leadership en rapport avec les objectifs du corps enseignant pour une meilleure collaboration	Commune		6 000 000	x	x	x	x			x
Le Comité de Santé	OS1 : Améliorer la qualité de prise en charge des patients	Renforcer les dotations en médicaments aux Comités de Santé	Commune		6 000 000	x	x	x	x	x	x	x
		Formation en gestion financière et des stocks des membres dirigeants des comités de santé	Commune		6 000 000	x	x	x	x	x	x	x

		former les membres des Comités de santé à la prévention des maladies et aux meilleures pratiques sanitaires			1 500 000	x						
	OS2 : Optimiser l'action des comités de Santé et contrôler leur fonctionnement	Faire du comité de santé un véritable relais dans la mise en œuvre des politiques publiques de santé au niveau local	Commune		PM	x						
		Renforcer le Comité de gestion pour une bonne lecture de l'impact des efforts de la municipalité à l'endroit du secteur	District de Santé de Diouloulou		PM	x	x	x	x	x	x	x
CLCOP		OS 1 : Soutenir le renforcement des capacités organisationnelle, technique et financière de ces organisations	Opérer un portage politique de ces structures afin de leur permettre de capter des partenaires financiers ou des programmes publics de développement local, pour leurs interventions et redynamisation	Commune		PM	x					

<b>ONG, PTF, Projets et Programmes de l'Etat</b>	<b>OS 1 : Maîtriser l'intervention des différents partenaires</b>	Identifier les différents intervenants, leurs zones et secteurs d'intervention	Commune		PM	x						
		Harmoniser les différentes interventions autour du PDC	Commune		PM	x	x	x	x	x	x	x
<b>La Municipalité</b>	<b>OS 1 : Faire du Conseil Municipal une Institution capable de porter les besoins de développement de la Commune</b>	Former tous les membres élus à la capacité de prise en charge des questions relatives aux commissions dans lesquelles ils sont inscrits	Mairie/ Conseil Municipal		500 000	x						
		recruter ou coopter des expertises de manière à se doter d'une équipe technique capable d'accompagner le Conseil dans la prise en charges des domaines de compétences transférées	Mairie /Conseil Municipale		PM	x	x					
		Développer un réseau solide de partenariat, de coopération, afin de répondre efficacement aux besoins de développement des populations	National et International		PM	x	x	x	x	x	x	x
	<b>OS 2 : Faire du Conseil Municipal une Institution proche de ses populations</b>	Mettre en place un Plan de Communication basé sur une stratégie de communication interne et externe efficiente	Mairie /Conseil Municipal		PM		x					
<b>Coût estimé du Plan d'Actions Prioritaires: 529 000 000 FCFA</b>												

#### 4.2.2. LE PLAN D'INVESTISSEMENT TRIENNAL 2018 - 2020

Orientation stratégique N°1 : Développer l'économie locale et promouvoir les secteurs de production								
Secteur	Objectifs Spécifiques (OS) sectoriels	Actions	Géo localisation	Partenaires	Coûts	Echéancier		
						2018	2019	2020
Agriculture	OS1: Augmenter la production agricole de la Commune	Aménager, réhabiliter les vallées par la construction de digues de rétention d'eau et de digues anti sel	Brikamanding 2- Pont de Virginie,		36 000 000		x	x
		Améliorer les investissements et relancer les blocs maraîchers	Doumassou, BriKamanding2, Trankil, missirah, Santhiaba, Badiankoto		30 000 000	x		
		Aménager des parcours du bétail	Tous les Quartiers		20 000 000	x	x	x
		Faciliter l'achat du matériel et intrants agricoles à travers des subventions aux agriculteurs	Commune		6 000 000	x		
		Promouvoir la vulgarisation du système de goutte à goutte ou autres ouvrages de retenue d'eau dans les périmètres maraîchers			10 000 000	x		
	Aménager des zones de cultures de contre saison surtout de maraîchage	Commune		PM	x	x		
OS3 : Avoir des infrastructures modernes	Construire et réhabiliter des magasins de stockage	Doumassou et Commune		5 000 000	x			

	adaptées aux besoins de l'agriculture	Créer un magasin de stockage de produits phytosanitaires	Commune	2 000 000	x		
		Réceptionner le magasin de stockage et de conservation à température contrôlée des produits agricoles transformés (unité de froid)	Tranquille	8 000 000	x		
		Renforcer l'unité de tri, conservation et transformation de produits locaux	Santassou	15 000 000	x	x	
		Faciliter la construction d'une unité de transformation de l'anacarde (noix, et pomme)	Santhiaba	PM		x	
		Créer des fermes Agricoles	Zone plus adaptée	PM			
<b>Elevage</b>	<b>OS1</b> : Moderniser le secteur de l'élevage	Construire une miellerie	Commune	5 000 000	x		
		Construire des abreuvoirs	Plateau	PM		x	
			Djibali Missira-Badionkoto	3 000 000		x	
		Construire et équiper un abattoir municipal	Doumassou	PM		x	
<b>Agroforesterie</b>	<b>OS1</b> : Permettre une régénération de la forêt et préserver durablement les ressources forestières	Créer des forêts communautaires	Badionkoto	12 000 000	x		
<b>Artisanat</b>	<b>OS1</b> : Développer et valoriser l'Artisanat local	Construire une maison de l'outil	Santassou	PM		x	
		Créer un village artisanal regroupant plusieurs services artisanaux (mécanique, électricité auto, tôlerie, peinture auto)	Commune	PM			X

<b>Tourisme</b>	OS1 : faire du Secteur du Tourisme un levier de développement dans un contexte de plus en plus favorable à sa relance	Renforcer la capacité d'accueil des réceptifs touristiques privés de la Commune	Doumassou		PM		x	
		Aménager les sites à forte potentialité touristique	Bérot (lieu de passage d'Elhadj Omar), santhiaba, Badionkoto		15 000 000			X
<b>Commerce</b>	<b>OS1:</b> Avoir un secteur organisé et profitable à tous	Aménager des espaces commerciaux	Zones appropriées		PM			X
<b>Commerce</b>	<b>OS1:</b> Avoir un secteur organisé et profitable à tous	Aménager des pistes pour faciliter la mobilité interne	Santhiaba- Brikamanding2, Doumassou-Brikamanding2		PM		x	
			Djibali-Badionkoto		PM			X
		Aménager une gare routière sécurisée	Doumassou		PM		x	
<b>Energie</b>	<b>OS1 :</b> Améliorer substantiellement l'accès à l'énergie	Renforcer les acquis des programmes d'électrification rurale par la mise en œuvre d'un programme communal d'éclairage public au solaire	Djibali, Santhiaba, Brikamanding2, Missira, badionkoto		35 000 000	x	x	X

**Orientation stratégique N°2: Offrir des services communaux de qualité pour une meilleure prise en charge de la productivité et du développement par les populations locales**

Secteur	Objectifs Spécifiques (OS) sectoriels	Actions	Géo localisation	Partenaires	Coûts	Echéancier		
						2018	2019	2020
<b>Education/Formation</b>	<b>OS1 :</b> Permettre un épanouissement effectif des élèves en mettant les conditions	Construire des murs de clôture	Santhiaba, Missira		15 000 000		x	
			Brikamanding2, Badionkoto		15 000 000			X

			CTP (Doumassou)		8 000 000			X
		Construire des latrines dans une école	Ecole primaire Santhiaba		2 000 000	x		
		Renforcer la présence des TIC dans les établissements scolaires	Commune		PM			X
	<b>OS2 : Avoir des infrastructures scolaires en quantité suffisante et de bonne qualité</b>	Créer un préscolaire	Santhiaba		8 000 000		x	
		Créer une école primaire polarisant Djibaly et Tranquille	Entre tranquille et Djibaly		25 000 000		x	
		Renforcer des classes d'alphabétisation	Santhiaba, Brikamanding2, Missira, Plateau, Doumassou		7 000 000	x	x	
		Construire un Lycée dans la Commune	Plateau		PM	x	x	
		Construire une CTP	Doumassou		PM	x		
		Construire une école maternelle	Plateau		PM		x	
		Construire un centre de formation professionnelle et technique	Santassou		PM		x	
<b>Santé et Action sociale</b>	<b>OS1 : renforcer la qualité des soins</b>	Mise en marche de la radiographie au niveau du Centre de santé	Doumassou		PM	x		
		Pavage de la cour du centre de santé	Doumassou		PM	X		
		Construire un magasin de stockage du matériel médical et une salle de réunion	Doumassou		PM		x	

		Construire une unité de soins dentaire dans le centre de santé	Doumassou		PM		x	
		Achever et équiper le laboratoire du Centre de santé	Doumassou		PM	x		
		Equiper une maternité	Brikamanding2		PM		x	
		Construire une morgue au centre de santé	Doumassou		PM		x	
		Construire un hôpital	Plateau		PM		x	
		Construire un centre ado Jeune dans le centre de santé	Doumassou		PM		x	
<b>Jeunesse, Sports, Culture et Loisirs</b>	<b>OS1 : Améliorer les conditions d'exercice du sport et l'encadrement des jeunes</b>	Aménager et clôturer un terrain de foot	Santhiaba		15 000 000			X
		Aménager un terrain de foot	Brikamanding2		PM			
		Aménager une aire de jeux pour les autres sports	Tranquille		PM	x		

<b>Hydraulique</b>	<b>OS1:</b> Permettre à toute la population d'accéder à l'eau potable à un prix abordable	Densifier et étendre le réseau d'approvisionnement en eau potable	Commune		20 000 000		x	
<b>Assainissement</b>	<b>OS1 :</b> Vivre dans un cadre propre	Construire des latrines améliorées (ménages et lieux publics)	Commune		PM	x		
		Renforcer le système de canalisation des eaux de ruissellement	Commune		25 000 000			X
<b>Orientation stratégique N°3: Renforcer la gouvernance locale, la coordination, l'harmonisation et les partenariats avec tous les acteurs de développement</b>								
<b>Secteur</b>	<b>Objectifs Spécifiques (OS) sectoriels</b>	<b>Actions</b>	<b>Géo localisation</b>	<b>Partenaires</b>	<b>Coûts</b>	<b>Echéancier</b>		
						<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
		Construire des unités de stockage et de transformation des produits agricoles, halieutiques et d'élevage	Commune		15 000 000			X
<b>Coût estimé du Plan Triennal d'Investissement : 339 000 000 FCFA</b>								

### 4.2.3. LE PLAN ANNUEL D'INVESTISSEMENT 2018

Orientation stratégique N°1 : Développer l'économie locale et promouvoir les secteurs de production						
Secteur	Objectifs Spécifiques (OS) sectoriels	Actions	Géo localisation	Partenaires	Coûts	2018
Agriculture	OS1: Augmenter la production agricole de la Commune	Aménager des parcours du bétail	Tous les Quartiers		6 666 666	X
		Faciliter l'achat du matériel et intrants agricoles à travers des subventions aux agriculteurs	Commune		6 000 000	X
		Promouvoir la vulgarisation du système de goutte à goutte ou autres ouvrages de retenue d'eau dans les périmètres maraichers			10 000 000	X
		Aménager des zones de cultures de contre saison surtout de maraîchage	Commune		PM	X
	OS3 : Avoir des infrastructures modernes adaptées aux besoins de l'agriculture	Construire et réhabiliter des magasins de stockage	Doumassou et Commune		5 000 000	X
		Créer un magasin de stockage de produits phytosanitaires	Commune		2 000 000	X
		Réceptionner le magasin de stockage et de conservation à température contrôlée des produits agricoles transformés (unité de froid)	Tranquille		8 000 000	X
		Renforcer l'unité de tri, conservation et transformation de produits locaux	Santassou		7 500 000	x
	Eleavage	OS1 : Moderniser le secteur de l'élevage	Construire une miellerie	Commune		5 000 000

<b>Agroforesterie</b>	<b>OS1</b> : Permettre une régénération de la forêt et préserver durablement les ressources forestières	Créer des forêts communautaires	Badionkoto		12 000 000	X
<b>Energie</b>	<b>OS1</b> : Améliorer substantiellement l'accès à l'énergie	Renforcer les acquis des programmes d'électrification rurale par la mise en œuvre d'un programme communal d'éclairage public au solaire	Djibali, Santhiaba, Brikamanding2, Missira, badionkoto		11 666 666	X
<b>Orientation stratégique N°2: Offrir des services communaux de qualité pour une meilleure prise en charge de la productivité et du développement par les populations locales</b>						
<b>Secteur</b>	<b>Objectifs Spécifiques (OS) sectoriels</b>	<b>Actions</b>	<b>Géo localisation</b>	<b>Partenaires</b>	<b>Coûts</b>	<b>2018</b>
<b>Education/Formation</b>	<b>OS1</b> : Permettre un épanouissement effectif des élèves en mettant les conditions	Construire des latrines dans une école	Ecole primaire Santhiaba		2 000 000	X
		Renforcer des classes d'alphabétisation	Santhiaba, Brikamanding2, Missira, Plateau, Doumassou		3 500 000	X
	<b>OS2</b> : Avoir des infrastructures scolaires en quantité suffisante et de bonne qualité	Construire un Lycée dans la Commune	Plateau		PM	X
		Construire une CTP	Doumassou		PM	X
<b>Santé et Action sociale</b>	<b>OS1</b> : renforcer la qualité des soins	Mise en marche de la radiographie au niveau du Centre de santé	Doumassou		PM	X
		Pavage de la cour du centre de santé	Doumassou		PM	X
		Achever et équiper le laboratoire du Centre de santé	Doumassou		PM	X
<b>Jeunesse, Sports, Culture et Loisirs</b>	<b>OS1</b> : Améliorer les conditions d'exercice du sport et l'encadrement des jeunes	Aménager une aire de jeux pour les autres sports	Tranquille		PM	X

<b>Assainissement</b>	<b>OS1</b> : Vivre dans un cadre propre	Construire des latrines améliorées (ménages et lieux publics)	Commune		PM	X
		Renforcer le système de canalisation des eaux de ruissellement	Commune		25 000 000	
<b>Coût estimé du Plan Annuel d'Investissement : 104 333 332 FCFA</b>						

### **4.3. Stratégie de mise en œuvre du PDC**

#### **4.3.1. Principes directeurs de la mise en œuvre**

Les principes directeurs de la stratégie de mise en œuvre du PDC sont fondés sur ceux qui ont servi de base pour la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques et locales telles que le PSE et le SDADT de Bignona dont les orientations ont guidé l'élaboration du PDC :

- **Efficacité et de l'efficience** : Le processus de mise en œuvre du PDC et les acteurs (institutions et organisations) qui en ont la responsabilité doivent donner des résultats en fonction des besoins, tout en utilisant au mieux les ressources. L'ensemble des acteurs concernés (y compris les populations à la base) peuvent directement avoir accès aux processus et aux institutions et recueillir l'information qui doit être accessible et suffisante pour permettre à toutes les parties prenantes de comprendre ce qui est fait, et d'en assurer le suivi.
- **Etat de droit** : Les règles de gestion du terroir doivent être appliquées de façon équitable et impartiale, en particulier les questions relatives aux droits de chaque citoyen d'avoir accès aux ressources. Les dispositifs qui seront mis en place et les processus doivent viser à répondre aux besoins de toutes les parties prenantes. La bonne gouvernance doit jouer un rôle d'intermédiaire entre des intérêts différents afin d'aboutir à un large consensus sur ce qui sert le mieux les intérêts des populations de la Commune et, le cas échéant, sur les politiques et les procédures à la fois nationales, régionales et départementales, dans une parfaite cohérence avec les dispositions d'intégration sous régionale (CEDEAO et UEMOA).
- **Redevabilité**: Les décideurs au niveau du Conseil Municipal et des autres acteurs dépositaires de responsabilité dans la mise en œuvre du PDC (y compris les acteurs non gouvernementaux) doivent rendre des comptes au public, ainsi qu'aux parties prenantes institutionnelles.
- **Participation** : Toutes les parties prenantes (catégories) auront voix au chapitre en matière de prise de décisions, directement ou par l'intermédiaire de représentations légitimes qui défendent leurs intérêts. Cette participation doit être la plus large possible et fondée sur la liberté d'association et de parole, ainsi que sur les capacités nécessaires à chacun pour participer de façon constructive à la prise de décisions.
- **Equité** : L'ensemble des parties prenantes ont la possibilité d'améliorer ou de maintenir leurs conditions de vie/ de travail.
- **Appropriation** : La collectivité locale exerce une réelle maîtrise sur ses politiques et stratégies de développement local et assure la coordination des actions relatives à leur mise en œuvre.
- **Alignement** : Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) doivent reposer l'ensemble de leur soutien sur les stratégies locales de développement ainsi que les procédures y relatives.
- **Harmonisation** : Les actions des PTF sont mieux harmonisées et plus transparentes, et permettent une plus grande efficacité collective au sein de la Commune.

- **Gestion axée sur les résultats** : L'ensemble des composantes du dispositif de mise en œuvre du PDC doit s'inscrire dans une logique de gérer les ressources et d'améliorer les processus de décision en vue d'obtenir des résultats de développement durable de la Commune.
- **Responsabilité mutuelle** : Les PTF et la Collectivité partenaires sont responsables des résultats obtenus en matière de développement.

### 4.3.2. Dispositif institutionnel de pilotage

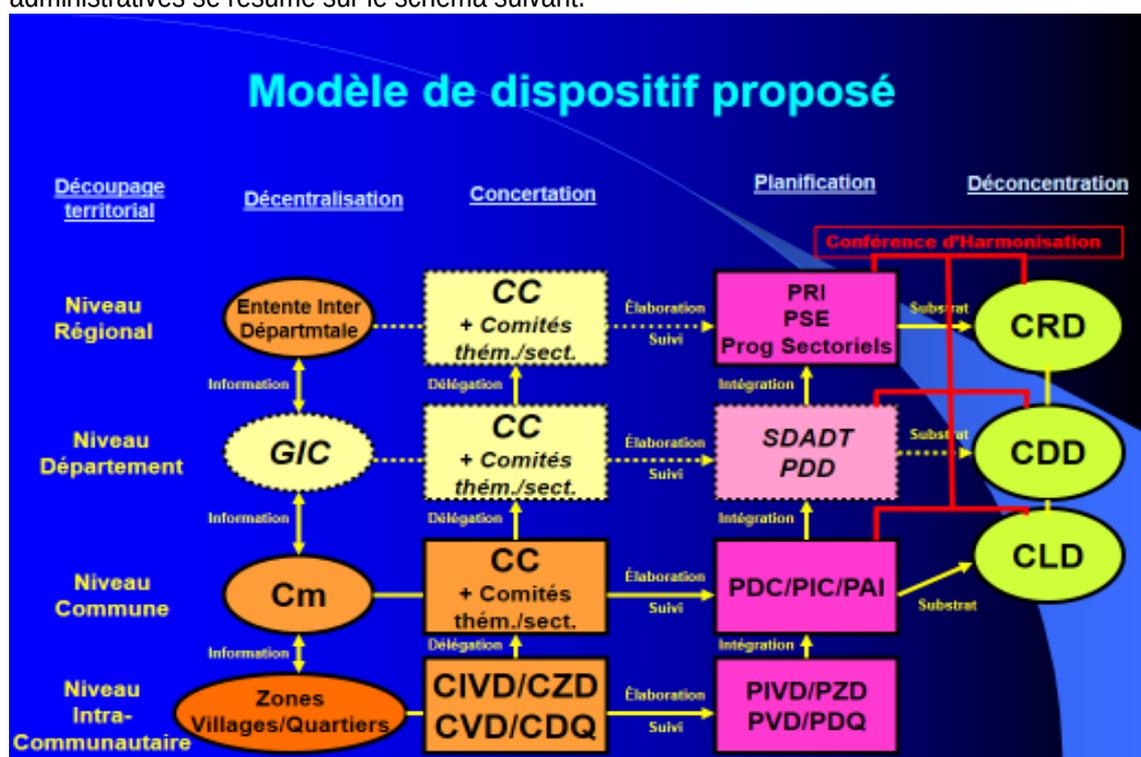
#### 4.3.2.1. Arrangements institutionnels de mise en œuvre

Le dispositif de mise en œuvre du PDC s'insère dans le cadre des arrangements institutionnels retenus à l'échelle régionale pour une mise en œuvre harmonisée des actions de développement.

Ce dispositif pourrait reposer sur des Cadres de Concertation au niveau des villages, qui seraient agrégés à l'échelle communal par un système de représentation équitable, pour créer un Cadre de Concertation Communal.

Ce cadre de Concertation Communal permettra au Conseil municipal d'assurer un suivi de la mise en œuvre du PDC et de promouvoir une dynamique de gouvernance participative.

Le modèle de Cadre de Concertation proposé par les acteurs régionaux et approuvé par les autorités administratives se résume sur le schéma suivant.



#### 4.3.2.2. Rôles et responsabilités des acteurs

Globalement, l'esprit qui préside à la mise en œuvre du PDC n'étant pas d'affecter à priori des actions à des catégories d'acteurs, les rôles et responsabilités sont centrés sur la nécessité pour chaque partie prenante de s'assumer, afin de participer de manière significative tant dans la conception que dans la mise en œuvre d'actions articulées autour du PDC et qui relèvent de leurs compétences conformément à la Loi sur l'Acte 3 de la Décentralisation.

#### Le Conseil Municipal

Globalement, le Conseil municipal se chargera pour la mise en œuvre du PDC de :

- Promouvoir auprès des PTF, des Services de l'Etat et de la Coopération décentralisée les projets contenus dans le PDC;
- Participer au suivi et à la mise en œuvre du PDC, en rendant compte de l'avancement de la recherche de partenaires mais également des projets mis en œuvre ;
- Développer des synergies inter villageoises pour faciliter la mise en œuvre des mesures inter villageoises qui pourraient découler du PDC;
- Participer effectivement, à travers une représentation à définir, au dispositif de mise en œuvre et de suivi évaluation du PDC.

### **Les Agences et Services Techniques Déconcentrés**

Les Agences et Services Techniques Déconcentrés de l'Etat, devront pour leur part et chacun en ce qui le concerne et, en tenant compte de leurs spécificités:

- Soutenir le Conseil municipal dans la formulation et la mise en œuvre des projets phares issus du PDC ;
- Contribuer directement au financement du PDC ou à travers leurs partenaires stratégiques ;
- Participer au suivi évaluation du PDD à travers des revues conjointes avec le Conseil municipal.

#### **→ Les Acteurs Non Gouvernementaux (ANG)**

L'ensemble de ces acteurs sont parties prenantes à part entière dans la mise en œuvre du PDC. A cet effet, les organisations qui composent chaque catégorie peuvent initier des actions spécifiques mais articulées au Plan d'Actions Prioritaires (PAP) et bénéficient dans ce cadre des mécanismes de financement retenus. Les ANG sont membres des différentes instances de mise en œuvre du plan. Les acteurs ont pour rôles : i) la définition des modalités de participation et de représentation au sein des instances de mise en œuvre de la stratégie ; ii) la coordination du suivi de la mise en œuvre des projets d'ANG.

#### **→ Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF)**

Il est recherché dans le rôle des PTF une meilleure harmonisation des financements mis en place et leur complémentarité dans la promotion du PDC, intégrant les synergies intersectorielles. Sous ce rapport, il relève de la responsabilité des PTF, dans l'ensemble des projets soutenus de manière sectorielle ou transversale, l'intégration obligatoire de variables de mesure des performances spécifiques au PDC. Dans ce cadre, une commission PTF sera mise en place dont les modalités de fonctionnement et de contribution seront définies de manière consensuelle avec le Conseil municipal.

### **4.3.3. Instruments de mise en œuvre**

#### **4.3.3.1. Le Plan Annuel d'Investissement**

A ce niveau, le Conseil municipal doit pour chaque année, extraire dans le Plan d'Actions Prioritaires, les actions à mener pour chaque année et le soumettre en conseil pour adoption. Une fois adopté puis adopté par l'autorité administrative, le PAI doit être mis en œuvre en identifiant clairement les différentes sources de financement des actions planifiées pour l'année. A la fin de chaque année, une évaluation est faite pour mesurer le niveau d'exécution du PAI et élaborer en conséquence le PAI de l'année suivante.

#### **4.3.3.2. Le cadre de Suivi Évaluation**

Il doit définir très clairement les éléments suivants : i) Cadre de Mesure des Rendements du PDC ; ii) les méthodes de gestion des informations (collecte, traitement, stockage et diffusion) ; iii) le dispositif de suivi évaluation, avec une définition très claire des rôles et responsabilités des acteurs impliqués.

#### **4.3.3.3. Le cadre de mesure des rendements du PDC**

Il doit fournir l'ensemble des variables de mesures que sont les indicateurs. Pour chacune de ces variables de mesures qui sont déclinées pour chaque niveau de la chaîne de résultats, des cibles seront fixées. Celles-ci traduiront les ambitions retenues par la Commune pour contribuer significativement à l'amélioration des conditions d'existence des populations. Ces ambitions se veulent alignées à la position stratégique qu'occupe la Commune dans le développement départemental.

#### **4.3.3.4. La méthode de gestion de l'information**

Elle repose sur un ensemble d'outils dont des fiches de collectes d'informations, un Système d'Information Géographique (SIG) et un rapport de performance.

Les fiches de collecte d'informations seront gérées aux différents niveaux de production de statistiques (services techniques, projets de développement, autres acteurs sociaux).

Le SIG sera situé au sein de l'instance en charge de la mise en œuvre du PDC. Il permettra de paramétrer l'ensemble des données statistiques et créer toutes les relations dans la hiérarchie et la synergie des variables de mesure des progrès contenues dans le cadre de mesure des rendements. Ce qui favorise une information systématique des indicateurs et *in fine* l'analyse de leur évolution au regard des réalisations et des objectifs poursuivis.

#### **4.3.3.5. Le Rapport de performance de la mise en œuvre du PDC**

Il est produit annuellement et permet de récapituler et d'analyser les progrès. Il s'appuie sur le cadre de mesure des rendements et du support de suivi automatisé.

#### **4.3.3.6. Les instruments sectoriels de mise en œuvre**

Les acteurs sectoriels, disposent d'instruments spécifiques ou intégrés de mise en œuvre d'actions de développement. Ainsi, tous les projets sectoriels venant en appui au processus de développement de la Commune quel qu'en soit l'entrée devront s'articuler au processus communal en indiquant de façon très claire leur contribution attendue dans l'atteinte des objectifs de développement communaux.

### **4.3.4. Le Financement du PDC**

#### **4.3.4.1. Évaluation des coûts**

Les coûts relevant de la mise en œuvre du PDC sont évalués de manière générale dans le PDC, mais c'est à travers l'instrument de programmation opérationnelle qu'est le PAI (Plan Annuel d'Investissement), que les actions seront annuellement mieux budgétisées.

#### **4.3.4.2. Les Sources de financement**

Les sources de financement du PDC sont multiples et multiformes, on peut cependant distinguer :

- Le financement par les collectivités locales (Communes, Conseil Départemental) à travers des ressources propres tirées de leur budget ;
- Le financement par l'État du Sénégal grâce aux budgets des Ministères sectoriels (Éducation, Santé, Hydraulique, Énergie, etc.), les Agences publiques et les Projets / Programmes nationaux;
- Le financement par des Partenaires Techniques et Financiers, bilatéraux ou multilatéraux ;
- Le Financement au travers de la coopération décentralisée ;

- Le financement au travers de la diaspora de la Commune résidant notamment dans l'union Européenne, en Amérique du Nord dans la CEDEAO et l'UEMOA ;
- À travers différentes taxes prévues par des lois à travers différents codes comme :

**→ Le code de l'environnement**

Les dispositions de la loi N° 2001-01 du 15 Janvier 2001 portant code de l'environnement et de son décret d'application N° 2001-282 du 12 Avril 2001 constituent le cadre législatif et réglementaire fondamental régissant les activités ayant des incidences environnementales. La loi et son décret d'application traitent des procédures d'Étude d'Impact Environnemental (EIE).

**→ Le code forestier**

La loi N° 98/03 du 08 janvier 1998 (partie législative) dispose, en son article L. 44, que « Toute exploitation minière, toute fouille altérant le sol et les formations forestières sont interdites dans les forêts classées, sauf autorisation du Ministre chargé des Eaux et Forêts. En dehors des forêts classées, elles doivent être autorisées par le Président du Conseil Départemental après avis du Conseil Municipal concerné. Le code précise que l'autorisation n'est accordée qu'au vu d'un dossier comprenant, entre autres, une étude d'impact sur le milieu effectuée par, le service des Eaux et Forêts, ou par toute autre personne physique ou morale agréée par ce dernier, aux frais du demandeur.

## 5. ANNEXES

### ANNEXE 1 : Le Conseil Municipal de Diouloulou

#### CONSEIL MUNICIPAL

Code:  
 Région: Ziguinchor  
 Département: Bignona  
 Arrondissement: Kataba 1  
 Collectivité  
 Locale: Diouloulou

N° Ordre	Prénom(s) et Nom	Fonction	Commission	Sexe	Age	Quartier	Profession	Nbre Mandat	Niveau d'instruction	Alphabétisation
1	<b>Gol BADJI</b>	président de commission	education,alphabétisation, promotion des langues nationales et de la formation	M	58	Doumassou	Cultivateur	2	secondaire	mandingue
2	<b>Aminata Badji</b>	conseillère	culte et affaires religieuses	F	55	Santhiaba	Ménagère	1	Aucune	Diola
3	<b>Moussa Badji</b>	conseiller	Finance	M	54	Doumassou	enseignant	1	secondaire	aucune
4	<b>Fanseyni Camara</b>	conseillère	Santé	F	40	Plateau	Ménagère	1	primaire	aucune
5	<b>Aramata Coly</b>	conseillère	environnement et ressources naturelles	F	44	Missirah	ménagère	1	Aucune	diolas
6	<b>Ibou Coly</b>	Président de commission	Finances	M	36	Birkamanding2	Horticulteur	2	secondaire	Diolas
7	<b>Adama Coly</b>	conseillère	Santé	F	56	Doumassou	ménagère	2	Moyen	Mandingue
8	<b>Ousmane Diallo</b>	président de commission	corps des métiers et développement agricole	M	62	Doumassou	planteur	2	élémentaire	mandingue
9	<b>Amadou Diallo</b>	conseiller	coopération décentralisée et partenariat	M	65	Santassou	planteur	1	universitaire	aucune
10	<b>Yaya Diatta</b>	1er adjoint au maire	finances	M	66	plateau	inspecteur de l'enseignement à la retraite	2	universitaire	mandingue

11	<b>Aissatou Diatta</b>	conseillère	genre et entrepreneuriat féminin	F	51	Doumassou	Animatrice de radio communautaire	1	primaire	mandingue
12	<b>Scolastique acilaye Diatta</b>	conseillère	cadre de vie et mobilité urbaine	F	47	Birkamanding2	monitrice en alphabétisation	2	primaire	diolas
13	<b>Ansoumana Diatta</b>	conseiller	communication et relations extérieures	M	60	Santhiaba	militaire à la retraite	1	primaire	aucune
14	<b>Jeanne Diatta</b>	conseillère	culte et affaires religieuses	F	48	santassou	monitrice en alphabétisation	1	primaire	diolas
15	<b>Fanta Diédhiou</b>	présidente de commission	santé et action sociale	F	37	plateau	Animatrice de radio communautaire	1	primaire	aucune
16	<b>Safiétou Diédhiou N° 1</b>	conseillère	santé et action sociale	F	49	tranquille	commerçante	1	moyen	aucune
17	<b>Safiétou Diédhiou N°2</b>	conseillère	environnement et ressources naturelles	F	44	plateau	ménagère	1	primaire	diolas
18	<b>Amy Diédhiou</b>	conseillère	corps des métiers et développement agricole	F	58	santassou	ménagère	1	primaire	diolas
19	<b>Aboubacar Diémé</b>	président commission	culte et affaires religieuses	M	41	Badioncoto	cultivateur	2	aucune	arabe
20	<b>Abibou Diop</b>	président commission	coopération décentralisée et partenariat	M	42	doumassou	enseignant	1	secondaire	aucune
21	<b>Fatou Gassama</b>	conseillère	santé et action sociale	F	28	doumassou	restaauratrice	1	secondaire	aucune
22	<b>Alassane Goudiaby</b>	président commission	cadre de vie et mobilité urbaine	M	39	tranquille	professeur	2	universitaire	aucune
23	<b>Amadou Kane</b>	conseiller	jeunesse, sports, culture et loisirs	M	32	plateau	étudiant	1	universitaire	aucune
24	<b>Ramatoulaye Mané</b>	président commission	Genre et entrepreneuriat féminin	F	60	doumassou	ménagère	2	primaire	aucune
25	<b>Hady Mané</b>	conseillère	Genre et entrepreneuriat féminin	F	50	doumassou	ménagère	1	primaire	mandingue
26	<b>Mariama Sadio</b>	conseillère	santé et action sociale	F	52	santassou	ménagère	1	primaire	aucune

27	<b>Mame Aissatou Sagna</b>	conseillère	santé et action sociale	F	51	santassou	ménagère	1	primaire	mandingue
28	<b>Awa Sagna</b>	conseillère	culte et affaires religieuses	F	46	doumassou	ménagère	1	primaire	aucune
29	<b>Ansoumana Sambou</b>	président commission	Domaine	M	49	Santhiaba	planteur	2	primaire	aucune
30	<b>Yaya Sané</b>	président commission	etude, conception de projet et programme, suivi et évaluation et audit financier	M	69	plateau	secrétaire à la retraite	2	secondaire	aucune
31	<b>Elie Jules Sané</b>	conseiller	education,alphabétisation, promotion des langues nationales et de la formation	M	69	tranquille	enseignant à la retraite	2	secondaire	aucune
32	<b>Mamadou Aty Sané</b>	conseiller	etude, conception de projet et programme, suivi et évaluation et audit financier	M	44	plateau	Animateur communautaire	1	Moyen	aucune
33	<b>Ibrahima Sarr</b>	président commission	jeunesse, sports, culture et loisirs	M	31	Doumassou	Étudiant	1	universitaire	aucune
34	<b>Pape Abdel Aziz Seydi</b>	président commission	communication et relations extérieures	M	51	doumassou	informaticien	2	secondaire	aucune
35	<b>Sénébou Sonko</b>	conseillère	Genre et entrepreneuriat féminin	F	44	tranquille	ménagère	1	primaire	diolas
36	<b>Aboubacar SOW</b>	conseiller	environnement et ressources naturelles	M	40	plateau	chauffeur	1	aucune	arabe
37	<b>Boukary Tamba</b>	président commission	environnement et ressources naturelles	M	64	tranquille	enseignant à la retraite	2	secondaire	aucune

38	<b>Malang Thiam</b>	Maire	etude, conception de projet et programme, suivi et évaluation et audit financier	M	73	doumassou	consultant	2	universitaire	aucune
39	<b>Fatou Thiané</b>	conseillère	etude, conception de projet et programme, suivi et évaluation et audit financier	F	56	doumassou	ménagère	1	primaire	aucune
40	<b>Sadio Thioune</b>	2em adjoint au maire	Genre et entrepreneuriat féminin	F	55	doumassou	animatrice rurale	2	primaire	mandingue

## ANNEXE 2 : Le Cadre de Concertation de Diouloulou

### Proposition de membres du Cadre de Concertation

1. Ousmane Diassy
2. Abdoulaye Diallo
3. Sidya Dianko
4. Samuel Kantoussan
5. Sidya Dianko
6. Matar Diedhiou
7. Insa Diatta
8. Ibrahima Coly
9. Ibrahima Diedhiou
10. Souaibou Sonko
11. Ibrahima Sarr
12. Abibou Diop
13. Ramatoulaye Mané
14. Sénébou Sonko
15. Gol Badji
16. Ansoumana Sambou
17. Alassane Goudiaby
18. Pape Abdel Aziz Seydi
19. Fanta Diédhiou
20. Boukary Tamba
21. Ibou Coly
22. Yaya Sané
23. Ousmane Diallo
24. Abdoulaye Keita (Santé)
25. Mame Aissatou Sagna (BadiénouKhocc)
26. Aissatou Diatta (GPF)
27. Sadio Thioune

28. BouramaBayo (Jeunesse)
29. Président ASC Deggo
30. Président ASC Doumassou
31. Président ASC Djibaly
32. Président ASC Jambar
33. Président ASC Damels
34. Président ASC Renaissance
35. Président ASC Santhiaba
36. Président ASC Birkamanding 2
37. Président ASC Badioncoto
38. Président ASC Missira
39. Kémo Cissé (Imam)
40. Le Curé De La Paroisse
41. Laye Diallo Kent Motel
42. Landing Diémé Relais Myriam
43. Représentant ASAPID
44. Représentant ADD
45. Président Regroupement Des Transporteurs
46. Président Des Commerçants
47. Président Jakarta
48. Représentant Kaîraba Fm
49. Le médecin chef
50. Boubacar Seydi (société civil)

